

A N N O N C E

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 18 mars 2025 / 18 ramadhan 1446 - N° 3786 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaire des prières

Fajr: 05h28 Dohr: 12h56
Asr: 16h22 Maghreb: 19h01 Isha: 20h20
Iftar : 19h01
Imsak : 05h17

MÉTÉO

| | | |
|--------------|-------|-----|
| Alger | : 23° | 10° |
| Oran | : 23° | 19° |
| Annaba | : 24° | 12° |
| Béjaïa | : 24° | 11° |
| Tamanrasset: | 37° | 26° |

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

UNION AFRICAINE
M^{me} Haddadi prend ses fonctions de vice-présidente de la Commission de l'UA

P. 24

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME À MOSCOU
L'Algérie participe à la 31^e édition

P. 24

FRANCE
Une députée du parti LFI accuse Retailleau d'être "un fauteur de troubles"

P. 24

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit la Médaille d'or du mérite olympique et sportif africain attribuée aux chefs d'Etat

L'Association des Comités nationaux olympiques africains (ACNOA) a décerné, dimanche, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la Médaille d'or du mérite olympique et sportif africain attribuée aux chefs d'Etat, ainsi qu'un cadeau symbolique, indique un communiqué de la Présidence de la République. A cette occasion, le Secrétaire général de l'ACNOA, M. Ahmed Abou Elgasim, a déclaré que cette distinction avait été attribuée en reconnaissance de "l'attention particulière que porte le président de la République à la jeunesse et au sport et en considération de son attachement à la contribution de l'Algérie à l'essor de l'Afrique et à l'épanouissement de ses jeunes et sportifs, tant au niveau national que dans les fora et rassemblements internationaux et régionaux".



FABRICATION DE VÉHICULES

Avancement notable du projet d'extension de l'usine Fiat d'Oran

P. 6

TRANSPORT

M. Sayoud préside une réunion de coordination sur les opérations de maintenance des navires, des trains et des téléphériques

P. 4

FRANCE

Une députée du parti LFI accuse Retailleau d'être "un fauteur de troubles"

P. 24

SANTÉ

CANCER DE LA PROSTATE

A-t-il un lien avec l'alimentation ?

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (20^e J)

**CRB 1 - USMA 1
Le Chabab décoit encore ses fans**

Par F. Yanis P. 22



MÉDÉA

Appel à candidatures pour participer au 15^e Festival du théâtre comique

P. 16

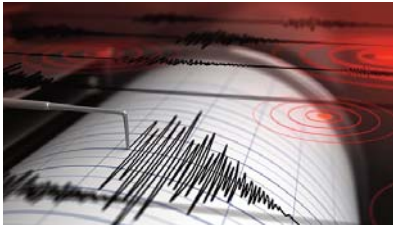
LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Démantèlement de deux bandes de quartiers à Baraki (Sûreté d'Alger)

P. 2

SÉISME

Secousse tellurique de magnitude 3,0 dans la wilaya de Chlef



Une secousse tellurique de magnitude 3,0 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dimanche à 19h55 dans la wilaya de Chlef, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 01 km au sud-ouest de Chlef, a précisé la même source.

COMMERCE

Sétif : saisie de plus de 2 quintaux de viandes blanche et rouge impropres à la consommation humaine (Sûreté)

Les éléments de la 10ème Sûreté urbaine de Sétif ont saisi plus de 2 quintaux de viandes blanche et rouge impropres à la consommation humaine, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Sûreté de wilaya.

Le commissaire de police Mohamed Ferahta, responsable de la cellule de communication de ce corps constitué, a précisé que cette affaire fait suite à un contrôle effectué au marché Abacha-Amar par des contrôleurs de la direction du commerce qui ont constaté que 107 kg de viande blanche et 109,6 kg de viande rouge étaient "dépourvus du marquage réglementaire, non accompagnés de certificat vétérinaire, et étalés dans de mauvaises conditions d'hygiène", conduisant à la saisie de cette viande.

Après finalisation des procédures légales d'usage, des dossiers établis par des huissiers de justice ont été transmis aux autorités judiciaires compétentes, selon la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Boumerdes : 2 morts et 2 blessés dans un accident de la route à Hammadi (Protection civile)



Deux (2) personnes sont décédées et deux (2) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, dimanche, sur l'axe de l'autoroute Est-ouest traversant la commune de Hammadi, à l'Ouest de Boumerdes, a-t-on appris des services de la protection civile.

L'accident s'est produit à la mi-journée, suite à une collision entre deux véhicules au lieu-dit "Mouaïssia" de la commune de Hammadi, sur le coloir de l'autoroute Est-ouest en direction de Bouira, a indiqué le chargé de communication à la protection civile de Boumerdes, le capitaine Bouchachia Hocine.

Les défunts des deux victimes (un couple âgé de 40 et 50 ans) ont été évacués vers la morgue de l'hôpital de Thénia, dont le service des urgences a, également, accueilli les deux personnes blessées, selon la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Démantèlement de deux bandes de quartiers à Baraki (Sûreté d'Alger)



Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé deux (2) bandes de quartiers dans la circonscription administrative de Baraki, qui semaient la terreur parmi les habitants, et saisi des armes blanches prohibées, indique dimanche un communiqué de ce corps de sécurité.

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la première Sûreté urbaine de Baraki et la sixième Sûreté urbaine de Bentalha, ont procédé la semaine dernière à "l'arrestation de huit (8) suspects, dont des repris de justice, qui opéraient au sein de bandes de quartiers" et à "la saisie d'armes blanches de différentes catégories", précise le communiqué.

L'affaire a été enclenchée suite à "la réception de plusieurs signalements concernant la présence de deux (2) bandes qui agressaient des citoyens à l'aide d'armes blanches prohibées dans les quartiers des Eucalyptus et de Bentalha", selon la même source.

"La première bande attirait ses victimes via les réseaux sociaux en mettant en vente de fausses marchandises.

Une fois sur place pour récupérer leurs achats, les victimes étaient dépouillées de leurs biens sous la menace d'armes blanches prohibées", souligne le communiqué.

"La deuxième bande, quant à elle, semaient la terreur parmi les habitants, les menaçant avec des armes blanches et des chiens", poursuit la même source.

Les suspects ont été présentés devant le parquet territorial compétent pour adhésion et participation à une bande de quartiers, trouble à l'ordre public, association de malfaiteurs, agression avec usage d'une arme blanche et escroquerie via un système informatique en vue de commettre un vol sous la menace d'armes blanches, conclut le communiqué.

Arrestation d'un individu et saisie de plus de 192 mille capsules psychotropes à El-Meghaïer (Sûreté nationale)

Les services de la Sûreté nationale de la wilaya d'El-Meghaïer ont procédé à l'arrestation d'un individu et à la saisie de plus de 192.000 capsules psychotropes, dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, indique dimanche un communiqué de la Sûreté nationale.

"Dans le cadre de la poursuite des efforts des services opérationnels de la Sûreté nationale dans la lutte contre le crime organisé, les services de la police judiciaire de la daïra de Djamaa, relevant de la Sûreté de wilaya d'El-Meghaïer, ont arrêté, le weekend dernier, un individu activant au sein d'un groupe criminel organisé spécialisé dans le trafic de psychotropes, et saisi 192.300 capsules de type Pregabaline", précise le communiqué.

Lors de la tentative du suspect (un quadragénaire) de mettre en œuvre le plan criminel du réseau auquel il appartenait, consistant à transporter et à faire passer une importante cargaison de psychotropes à travers les wilayas du sud du pays, il a été arrêté par les mêmes services, qui ont également localisé la cachette secrète préparé à cet effet, à savoir la remorque du camion qu'il conduisait".

Suite à cela, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Djamaa pour contrebande de produits pharmaceutiques présentant un danger pour la santé publique et blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé, conclut la même source.

ANNABA

Une saisie record de bananes en plein contexte de flambée des prix



Les services des douanes algériennes ont mené une opération d'envergure ce dimanche au port d'Annaba, mettant la main sur une cargaison exceptionnelle de bananes.

Pas moins de 800 tonnes de ce fruit, réparties dans 34 conteneurs, ont été saisies, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et les irrégularités commerciales. Cette saisie intervient alors que le prix de la banane connaît une hausse vertigineuse en Algérie. En l'espace de quelques jours, il est passé de 450 à 700 DA le kilogramme, une envolée qui suscite de nombreuses interrogations.

En effet, sur le marché international, le cours de la banane reste stable, avoisinant un demi-dollar le kilo, soit environ 240 DA sur le marché informel. Cette disparité des prix laisse perplexes aussi bien les consommateurs que les experts du secteur, d'autant plus que les coûts d'importation et de transport n'ont pas connu d'augmentation significative. Cette situation relance le débat sur les pratiques commerciales dans le pays et le rôle des spéculateurs dans l'explosion des prix de certains produits de grande consommation.

A. MEGHIT

TISSEMSILT

Saisie et destruction de 40 kg de volaille impropre à la consommation



Dans le cadre du plan de sécurité mis en place pour le mois de Ramadhan 2025, les services de la sûreté de wilaya de Tissemsilt ont intensifié leurs opérations de contrôle afin de lutter contre diverses infractions, notamment celles mettant en danger la santé Publique. Lors d'une opération conjointe menée par la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, en collaboration avec la police générale, les services de santé municipaux et la direction du commerce, une saisie de 40 kg de viande blanche impropre à la consommation a été effectuée. Les agents ont intercepté un véhicule lors d'un contrôle de routine et découvert, dans son coffre, plusieurs sacs plastiques noirs contenant du poulet abattu et plumé. Après inspection par un vétérinaire du service de santé municipal et les services du commerce, il a été confirmé que la volaille ne respectait pas les conditions de conservation et d'hygiène requises, la rendant impropre à la consommation humaine. Le contrevenant a été conduit aux services compétents pour l'ouverture d'une procédure judiciaire à son encontre, tandis que la marchandise saisie a été détruite au niveau du centre d'enfouissement technique de Tissemsilt.

Les autorités locales réaffirment leur engagement à poursuivre ces opérations de contrôle et de sensibilisation afin de garantir la sécurité sanitaire des consommateurs durant cette période de forte consommation.

A. MEGHIT

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune reçoit la Médaille d'or du mérite olympique et sportif africain attribuée aux chefs d'Etat

L'Association des Comités nationaux olympiques africains (ACNOA) a décerné, dimanche, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la Médaille d'or du mérite olympique et sportif africain attribuée aux chefs d'Etat, ainsi qu'un cadeau symbolique, indique un communiqué de la Présidence de la République.

A cette occasion, le Secrétaire général de l'ACNOA, M. Ahmed Abou Elgasim, a déclaré que cette distinction avait été attribuée en reconnaissance de "l'attention particulière que porte le président de la République à la jeunesse et au sport et en considération de son attachement à la contribution de l'Algérie à l'essor de l'Afrique et à l'épanouissement de ses jeunes et sportifs, tant au niveau national que dans les fora et rassemblements internationaux et régionaux".

Lors de cette rencontre, le président de la République a annoncé que l'Algérie accueillera les Jeux scolaires africains le 25 juillet prochain, formant l'espoir que ces jeux soient organisés de manière régulière dans tous les pays



africains, afin d'en faire une tradition à même de renforcer l'unité entre les enfants africains et de former une nouvelle génération de sportifs africains.

Le président de l'ACNOA, M. Mustapha Berraf a affirmé que l'attribution de cette médaille au président de la République "té-

moigne de ses efforts et de son intérêt croissant pour la jeunesse en Algérie et en Afrique", souhaitant davantage de succès à l'Algérie et à l'Afrique dans le domaine sportif.

Pour sa part, le ministre nigérian des Sports et président de la Commission nationale des sports, M.

Shehu Dikko, a transmis les salutations du président de son pays au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, exprimant sa satisfaction quant aux conseils judicieux que leur a donnés le président de la République lors de cette cérémonie.

Il a également salué l'initiative louable du président de la République d'organiser ces jeux, dans le but de promouvoir le sport africain et d'élever son niveau dans le continent. Ont assisté à la cérémonie de distinction, le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, le ministre des Sports, M. Walid Sadi, et le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), M. Abderrahmane Hamad.

FRANCE LA VÉRITÉ OCCULTÉE PAR L'HYPOCRISIE DIPLOMATIQUE L'extrême droite française en quête d'un bouc émissaire

ABED MEGHIT

L'extrême droite française, toujours à la recherche d'un bouc émissaire, a trouvé une nouvelle cible : l'Algérie. Elle l'accuse de bénéficier d'aides prétendues de la France et de ne pas respecter les accords bilatéraux. Bruno Retailleau, l'un des figures emblématiques de ce courant politique, n'a pas hésité à propager ce discours, occultant un fait essentiel : si un pays tire véritablement profit des relations franco-algériennes, c'est bien la France.

Une relation déséquilibrée

Face à ces accusations, Alger a décidé de réagir. La semaine dernière, le ministère algérien des Affaires étrangères a convoqué l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, pour aborder un dossier longtemps ignoré par Paris : celui des biens immobiliers mis à disposition de la France en Algérie.

En effet, 61 biens sont actuellement occupés par la France sur le sol algérien à des loyers dérisoires. Parmi eux, l'ambassade de France à Alger, un vaste domaine de 14 hectares situé sur les hauteurs de la capitale, est louée à un tarif symbolique. La résidence de l'ambassadeur, baptisée Les Oliviers, s'étend sur 4 hectares et bénéficie d'un loyer fixé depuis 1962, inchangé jusqu'en août 2023. Un privilège que la France n'a jamais accordé à l'Algérie sur son propre territoire.

Des accords favorisant Paris

Ces avantages ne se limitent pas aux biens immobiliers. Plusieurs accords bilatéraux permettent à la France de tirer profit de sa relation avec l'Algérie.

L'exemple le plus frappant reste l'accord de 1968 sur le statut des Algériens en France, qui leur accorde un régime migratoire spécifique. Si Paris critique régulièrement cette convention, elle omet de rappeler que la main-d'œuvre algérienne a grandement contribué à la reconstruction et au développement économique de la France. En revanche, aucun avantage similaire n'a été consenti aux Algériens dans l'Hexagone.

Autre illustration : l'accord de 1994 qui régit la coopération économique et commerciale entre les deux pays. Il a permis aux entreprises françaises de bénéficier de conditions favorables pour opérer en Algérie, tandis que les opportunités pour les entreprises algériennes en France restent limitées. Une fois de plus, les bénéfices sont à sens unique et profitent principalement à l'économie française.

Vers un débat sur la réciprocité ?

Si Paris souhaite ouvrir le débat sur la réciprocité et le respect des engagements bilatéraux, alors que ce dialogue ait lieu ! Il sera ainsi possible de déterminer quel pays a réellement tiré profit de ces accords et lequel ne respecte pas ses engagements.

Il est temps de mettre fin aux discours trompeurs et à l'instrumentalisation de l'opinion publique. Loin d'être le bénéficiaire de cette relation, l'Algérie a surtout été un partenaire dont la France a su tirer profit depuis des décennies.

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE La torture contre le peuple algérien a été généralisée par une note classée "très secret"

La généralisation de la torture, pratiquée contre le peuple algérien durant la Guerre de libération nationale, a été exposée à tous les officiers supérieurs de l'armée génocidaire française par une note classée "très secret" du criminel Général Raoul Salan, a révélé dimanche le quotidien français en ligne "Médiapart".

S'appuyant sur un document d'archive daté du 11 mars 1957, l'enquête intitulée "Guerre d'Algérie: des ordres des militaires pour généraliser la torture", relève que "la torture a bel et bien été ordonnée par le commandement militaire en Algérie, avec l'aval du pouvoir politique".

"Après son expérimentation à Alger en 1957, les Généraux recommandant même de la généraliser", affirme "Médiapart". L'auteur de l'enquête, Fabrice Riceputi, nomme clairement le général Raoul Salan comme étant l'auteur de la note, portant comme objet "Interrogatoires des suspects".

Le journaliste indique que cette note argumente le recours à la torture par de "récentes expériences effectuées dans certaines régions ayant mis en lumière le parti qui pouvait être tiré, surtout dans les villes, d'interrogatoires poussés à fond et immédiatement exploités".

Les Commandants des Divisions militaires, les Troupes et Services des Territoires du Sud se devaient, selon cette "consigne impérative", répercuter les ordres dans les unités qu'ils commandent dans toute l'Algérie et le faire "oralement", instruction ayant été donnée de "ne diffuser, en aucun cas, cette directive, strictement personnelle, par écrit".

"C'est le cas pour beaucoup de directives du général Salan, mais cette note-là peut moins qu'aucune autre être divulguée", écrit l'auteur de l'enquête, évoquant un "camouflage linguistique de rigueur" avant de faire remarquer qu'au-delà du fait d'interroger des "suspects", la note expliquait "comment doivent être menés

les interrogatoires".

L'enquête précise, en outre, que les mots "sont soigneusement choisis pour ne pas exposer à une accusation infamante, voire, si le vent politique venait à tourner, à des poursuites judiciaires".

Ainsi, les interrogatoires devaient être "poussés à fond et aussi serrés que possible. Infliger au «suspect» une douleur assez forte pour vaincre sa résistance à parler", commente l'auteur de l'enquête qui rappelle l'usage de ces méthodes par l'armée française depuis la guerre d'Indochine, en privilégiant l'administration de décharges électriques, la "gégène", ainsi que la simulation de noyade et la baignoire".

L'enquête fait savoir, en outre, que "le 10 mars 1957, la veille même de la diffusion de cette note de Salan, le Général Massu en a produit une autre sur le même sujet, à l'usage de la 10e Division parachutiste qu'il commande à Alger".

Quelques jours plus tard, "le 23 mars, c'est le Général Allard, Commandant du corps d'armée d'Alger, qui reliait la consigne de Massu et de Salan, à savoir généraliser les procédés employés à Alger". L'enlèvement

provisoire et par surprise de quelques habitants pris au hasard ou repérés comme suspects en vue d'un interrogatoire, est ainsi également consignée, considérant que "tout Algérien est potentiellement exploitable", car susceptible d'avoir connaissance des activités des moudjahidines, s'il n'est pas lui-même impliqué.

L'enquête fait admettre que la responsabilité française est "engagée" dans la torture et que cette pratique était "autorisée par le pouvoir politique, celui du gouvernement du socialiste Guy Mollet, c'est-à-dire par la République française elle-même".

Il cite, à ce propos, la loi dite des "pouvoirs spéciaux", adoptée à une très large majorité en mars 1956, en vertu de laquelle est accordé aux militaires "l'exorbitant pouvoir de déclarer «suspect» qui bon leur semble, de le détenir et de l'interroger, à leur guise".

"De cette décision politique, les victimes, sans distinction de sexe, d'âge ou d'origine, se comptèrent jusqu'en 1962 par dizaines de milliers, puis, dès le lendemain des accords d'Evian, l'Etat français dirigé par de Gaulle s'autoamnistia de ces crimes par décret", conclut "Médiapart".

PARLEMENT

APN: adoption du projet de loi relatif aux compétences du tribunal des conflits

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi à l'unanimité, le projet de loi organique modifiant et complétant la loi relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits.

A l'issue du vote qui s'est déroulé lors d'une plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lofli Boudjemaa, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, M. Boudjemaa a affirmé que ce texte de loi "répond aux aspirations du citoyen à une justice forte, capable de protéger les droits et les li-

bertés". Cette loi vient également s'ajouter à l'arsenal juridique qui "s'est renforcé ces dernières années par plusieurs textes visant à améliorer et promouvoir la performance judiciaire", a ajouté le ministre.

Selon M. Boudjemaa, le texte de loi adopté vise à "améliorer la performance du tribunal des conflits et simplifier les procédures pour les justiciables", à travers les nouvelles dispositions qu'il contient et qui s'inscrivent dans le cadre de "la modernisation du travail des juridictions grâce à l'utilisation des moyens électroniques pour engager une action".

Cette loi s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du pré-

sident de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à généraliser l'accès aux avantages de la numérisation dans tous les domaines, a poursuivi le ministre.

En tant que juridiction suprême habilitée à statuer sur les conflits de compétence entre les juridictions de l'ordre judiciaire ordinaire et celles de l'ordre judiciaire administratif, le tribunal des conflits se verra doté, grâce à ce texte, "de nouveaux mécanismes renforçant son rôle dans la définition de la compétence matérielle entre les deux ordres, ce qui aura un impact positif sur le justiciable", a conclu M. Boudjemaa.

APS

SÉCURITÉ SOCIALE La CACOBATPH lance un service électronique pour déclarer l'arrêt de chantier pour cause d'intempéries



La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement d'un service permettant à ses usagers de transmettre en ligne l'engagement d'arrêt de chantier.

Dans une démarche visant à moderniser ses services et à faciliter les procédures pour ses clients, la CACOBATPH annonce "le lancement d'un nouveau service électronique, au niveau de son portail +Tasrihatcom+, au profit de ses usagers, leur permettant de déclarer l'arrêt de chantier pour cause d'intempéries, de manière totalement dématérialisée, sans avoir à se déplacer aux structures déconcentrées de la Caisse", précise la même source.

Selon le communiqué, ce service permet à l'usager de "transmettre en ligne l'engagement d'arrêt de chantier, ce qui le dispense de se présenter à l'Agence, pour déposer ce document".

"Cette démarche s'inscrit dans la stratégie de la CACOBATPH, visant sa transformation numérique et tendant à l'amélioration de ses services offerts à des milliers de travailleurs exposés aux aléas climatiques et ce, à l'occasion de l'exécution de leurs tâches", note le communiqué, expliquant les principales étapes à suivre.

Ainsi, la première étape de déclaration d'arrêt de chantier consiste en l'insertion par l'usager des informations relatives au chantier, les informations personnelles du représentant syndical (nom et prénom(s)), et en cas d'absence de représentation syndical, l'usager est tenu de fournir les informations de (02) représentants des travailleurs (nom, prénom(s), et le numéro de sécurité sociale).

La seconde étape concerne, ajoute le communiqué, la déclaration de l'engagement qui s'effectue, à l'issue de la déclaration de reprise des travaux de chantier, où l'usager doit "cliquer sur +engagement de déclaration d'intempéries+, télécharger l'engagement d'arrêt de chantier Pré-renseigné, télécharger de nouveau l'engagement, comportant la signature et le cachet, par l'usager, le représentant syndical ou les représentations des travailleurs et les informations sur le représentant syndical ou d'un représentant du comité participatif". Les deux représentants des travailleurs déclarés dans l'engagement, indique CACOBATPH, "doivent obligatoirement figurer dans la liste nominative, dans le cas contraire, celle-ci sera retournée".

Le lancement de ce nouveau service, s'inscrit "dans le cadre des efforts consentis par la Caisse, en vue de renforcer la protection sociale des travailleurs relevant des secteurs du BTPH, particulièrement ceux se trouvant face aux aléas climatiques, ce qui pourrait constituer un danger pour leur santé et sécurité", relève le communiqué.

TRANSPORT M. Sayoud préside une réunion de coordination sur les opérations de maintenance des navires, des trains et des téléphériques

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé une réunion de coordination regroupant les directeurs du Groupe algérien de transport maritime (GATMA), du Groupe des services portuaires (SERPORT), du Groupe de transport terrestre des voyageurs (TRANSTEV) et de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), au cours de laquelle il a écouté des explications sur l'état d'avancement des opérations de maintenance et de réparation des navires et des wagons, ainsi que sur l'avancement des travaux de réhabilitation des téléphériques à travers le pays, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, le ministre a donné des orientations pour accélérer les travaux de maintenance et de réhabilitation et respecter les normes de qualité, exhortant à déployer davantage d'efforts et à mobiliser tous les moyens afin de "remettre en service les navires, les wagons et les téléphériques dans les délais impartis, en prévision de la saison estivale 2025".

M. Sayoud a également appelé à accélérer l'acquisition de tous les équipements nécessaires permettant de poursuivre le travail au niveau des ports 24h/7, exprimant à cette occasion "sa pleine disposition à intervenir pour résoudre les problèmes qui entravent les établissements sectoriels et les empêchent d'atteindre les objectifs fixés", conclut le communiqué.



TRAVAUX PUBLICS M. Rekhroukh reçoit des députés de l'APN des wilayas d'El Ménéa et d'In Salah

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a reçu une délégation de députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) des wilayas d'El Ménéa et d'In Salah avec lesquels il a examiné plusieurs questions liées au secteur dans ces deux wilayas, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a eu lieu, dimanche au siège du ministère, en présence des cadres centraux du secteur, ainsi que des directeurs des travaux publics des wilayas d'El Ménéa, d'In Salah et de Ghardaïa, et ce "en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour renforcer la coordina-

tion efficace et durable entre le Gouvernement et les représentants du peuple dans les deux chambres du Parlement, et en consécration des principes de transparence et de prise en charge optimale des principales préoccupations des citoyens".

Lors de la rencontre, les députés ont soulevé les préoccupations des populations des wilayas d'El Ménéa et d'In Salah, mettant l'accent sur la nécessité de développer les infrastructures routières et de faciliter le transport à travers la maintenance et la modernisation de plusieurs tronçons vitaux du réseau routier à l'échelle nationale et au niveau des wilayas.

Parmi les principaux projets cités, la RN 01 reliant les

chefs-lieux des deux wilayas, comptant parmi les principales voies reliant les wilayas du Nord et du Sud, ajoute le communiqué.

Ils ont également souligné l'importance de moderniser et de renforcer la RN 52 reliant In Salah à Adrar, ainsi que la RN 51 reliant El Ménéa à Ouargla", ajoute la même source.

A cet égard, le ministre a affirmé "l'engagement constant de l'Etat à consolider et à développer l'infrastructure à travers le lancement de plusieurs projets de développement majeurs, notamment ceux liés à la réalisation de routes dans les wilayas du Sud, contribuant ainsi à booster le développement économique dans le Sud et à ou-

vrir de nouvelles perspectives pour les échanges commerciaux avec les pays du continent africain".

M. Rekhroukh a également insisté sur l'importance de préserver le réseau routier en le modernisant, notamment la RN n° 01 dans son tronçon qui s'étend de la wilaya de Ghardaïa à la wilaya d'In Guezzam en passant par In Salah et El Ménéa, afin de soutenir l'intégration entre les wilayas grâce à un réseau routier de meilleure qualité.

Le ministre a également souligné les efforts du secteur pour assurer la durabilité de sa maintenance, selon les priorités et les capacités financières disponibles, conclut le communiqué.

FORMATION PROFESSIONNELLE Offres de formation adaptées aux besoins du marché du travail (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, a affirmé, dimanche à Alger, que son secteur œuvrait à assurer des offres de formation adaptées aux besoins du marché du travail, faisant savoir que le projet de création d'un "Baccalauréat professionnel" est en cours de préparation, en coordination avec d'autres secteurs.

Invité au Forum du quotidien "El Moudjahid", le ministre a mis en avant les efforts consentis en vue de garantir des offres de formation adaptées au marché de l'emploi, tout en veillant à la modernisation du secteur, à travers l'accélération de la transformation numérique".

Il, dans ce sens, précisé que des efforts étaient en cours en vue de "réduire les offres de formation dans les spécialités connaissant une saturation sur le marché du travail, tout en intégrant

d'autres formations à forte demande, dont l'industrie, le bâtiment et les travaux publics (BTP), et ce, afin d'assurer une formation professionnelle de qualité". Quant au développement des offres de formation, le ministre a indiqué que son département s'employait "à la révision de la nomenclature des spécialités et des filières professionnelles de la formation professionnelle, en coordination avec le secteur du Travail et de l'Emploi, notamment à travers l'intégration de spécialités sollicitées, en se focalisant sur l'Approche par compétences (APC)".

Il a, également, mis en avant l'existence d'une commission mixte entre les ministères de la Formation professionnelle et de l'Agriculture, chargée de renforcer les programmes de formation dans des spécialités et filières professionnelles relatives au secteur agricole. Le ministre a, en outre, rap-

porté la création de centres d'excellence de formation professionnelle dans plusieurs wilayas, tels qu'un centre d'excellence pour la formation dans les métiers du textile à Bouira et un autre de mécatronique à Oran, une initiative qui vise, précise-t-il, à "répondre aux besoins du marché du travail en offrant une formation spécialisée de qualité, tout en tenant compte de la nature des activités économiques de chaque région". Ces centres sont à même de contribuer à l'élaboration des programmes de formation en associant le secteur économique, selon le ministre qui a, par la même, évoqué les mesures prises pour renforcer le réseau de l'ingénierie pédagogique de la formation professionnelle et la formation des formateurs, outre l'adoption des normes de qualité dans la formation professionnelle.

TISSEMSILT

Le wali de Tissemsilt inspecte les projets de stockage des céréales à Ammari

Dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer la sécurité alimentaire, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a effectué une visite de terrain à la commune d'Ammari pour évaluer l'avancement des travaux de construction de centres de stockage de céréales.

ABED MEGHIT

Accompagné du directeur des équipements publics (DEP), il a inspecté trois (03) centres en cours de réalisation, prévus pour une capacité totale de 50 000 quintaux.

Au cours de cette visite, le wali a exprimé son mécontentement face au re-



tard des travaux. Il a exigé l'accélération du chantier en renforçant les effectifs et en instaurant un système de travail en continu (3x8) afin de respecter les délais de livraison.

Il a également averti que les entreprises défaillantes risquaient la résiliation de leur contrat et leur inscription sur la liste noire.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Vers l'extension des terres irriguées à près de 500 ha

Les stations d'épuration des eaux usées installées à travers la wilaya de Bordj Bou Arreridj contribueront à "augmenter la superficie des terres agricoles irriguées de 500 hectares et réduire l'impact des fluctuations pluviométriques sur l'agriculture", a indiqué dimanche le directeur local des services agricoles (DSA), Hourari-Boumedjène Rouibi. Le même responsable a ainsi précisé que des opérations ont été inscrites

pour l'exploitation à l'irrigation de près de 500 hectares des eaux traitées par les stations d'épuration des communes de Ras El Oued, d'Ain Taghrout, d'Ain Tassera, d'El Hammadia et de Bordj Bou Arreridj, faisant état de la récente exploitation des eaux recyclées des deux stations d'épuration de Ras El Oued et d'Ain Taghrout (Est de Bordj Bou Arreridj) pour l'irrigation de 270 hectares.

Dernièrement mise en service par le ministre de

l'Hydraulique, Taha Derbal au cours de sa visite de travail dans la wilaya, la station d'épuration des eaux usées de Ras El Oued permet d'irriguer 150 hectares de terres agricoles, tandis que celle d'Ain Taghrout sert à l'irrigation d'un périmètre agricole de 120 hectares, a ajouté le même responsable.

Une étude a été en outre élaborée pour la réhabilitation du système d'irrigation du périmètre agricole de la localité de Dehissa de

la commune de Bordj Bou Arreridj sur une superficie de 150 hectares extensibles à 250 hectares à arroser par les eaux traitées de la station d'épuration des eaux usées de cette collectivité locale, selon la même source qui a précisé que l'étude inclut également la réhabilitation et l'équipement des deux stations d'épuration d'El Hammadia et d'Ain Tassera (Sud de Bordj Bou Arreridj) qui permettront d'irriguer environ 40 hectares.

BOUIRA

Lancement d'une série de projets de développement à Sour El-Ghozlane

Une série de projets de développement relevant de plusieurs secteurs a été lancée, dimanche, à Bouira au profit des populations de la commune de Sour El-Ghozlane (Sud).

Lors d'une visite de travail effectuée dans cette localité, le wali de Bouira, Abdelkrim Laâmourî, a procédé à la pose de la première pierre du projet de l'extension de l'Institut national de formation supérieure paramédicale.

Le chef de l'exécutif local a accordé un délai de 12 mois pour l'achèvement des travaux et la livraison de ce projet.

Par la même occasion, M. Laâmourî a procédé à l'installation des entrées sur le site du chantier en prévision de l'entame des travaux de réhabilitation de l'hôpital des Frères Yahiaoui, avec une capacité de plus de 270 lits, selon la fiche technique du projet présentée sur place.

Toujours dans la commune de Sour El-Ghozlane, les autorités locales ont procédé au lancement des travaux de réalisation d'un important

poste électrique d'une capacité de 60/220 kv pour renforcer l'alimentation en cette énergie dans les régions de Dirah, El Hachimia, Sour El-Ghozlane et Bir Ghalou.

Un montant de plus de 157 millions de dinars avait été alloué à ce projet, dont les travaux devraient être achevés d'ici le mois de juillet, selon la fiche technique présentée sur site au wali.

Un autre projet, relevant du secteur de l'énergie et portant sur le raccordement de 95 foyers au réseau électrique, a été également mis en service dans la commune de Sour El-Ghozlane pour un montant de plus de 27 millions de dinars.

Lors de sa visite, M. Laâmourî s'est rendu dans la localité de Tbakha pour s'enquérir de l'avancement du projet de plantation d'une superficie de 110 hectares en arbres fruitiers.

Ce projet a été lancé dans le cadre de 3ème tranche du programme de la réhabilitation et de l'extension du barrage vert à travers sept communes situées au sud de la wilaya de Bouira

(Sour El-Ghozlane, Dirah, El Hachimia, Maâmoura, Ridane, Hadjra Zerga et Taguedit)", a expliqué le directeur de la Conservation des forêts, M. Mounir Demdoum.

"Notre objectif est de développer davantage la filière arboriculture dans ces régions", a-t-il souligné.

Un autre projet relevant du secteur de l'hydraulique a été mis en service dans les localités Ouled Amara et Ouled Ali relevant de la commune de Sour El-Ghozlane.

"Ce projet a porté sur la réalisation d'un forage d'une capacité de 1,5 litres par seconde, ainsi que d'un réservoir de 100 M3 pour garantir une alimentation en eau potable à 120 foyers issus de ces deux villages", a expliqué à l'APS le directeur de l'Algérienne des Eaux (ADE), Hakim Lacen.

A Sour El-Ghozlane, le chef de l'exécutif a lancé un autre projet de réalisation de 100 logements de la formule public-locatif, dont le montant s'élève à 100 millions de dinars, selon les détails recueillis lors de cette visite.

TIARET

Réception prochaine de plusieurs infrastructures administratives et éducatives dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala

Plusieurs infrastructures administratives et éducatives seront réceptionnées, prochainement dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala (Tiaret), a annoncé, dimanche, le wali de Tiaret, Saïd Khalil. Lors d'une déclaration à la presse à l'issue de sa visite dans cette wilaya déléguée, M. Khalil a précisé que "ces projets comprennent deux groupes scolaires implantés dans les communes de Rechaïga et Ksar Chellala, deux cités administratives, un nouveau siège de la wilaya, un siège de Sûreté urbaine, une direction de distribution de la société Sonelgaz, ainsi qu'un hôpital d'une capacité de 120 lits". Ces infrastructures apporteront une valeur ajoutée en matière d'équipements publics pour la région, a souligné le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya de Tiaret. En inspectant l'avancement du projet de réalisation d'un groupe scolaire dans la commune de Rechaïga, le wali a insisté sur sa livraison "avant la fin du mois de mai prochain, afin de permettre au secteur de l'éducation de finaliser les procédures d'équipement".

Il a également ordonné aux responsables concernés de l'exploiter comme un collège afin de réduire la surcharge constatée dans ce cycle d'enseignement dans la région.

Lors de l'inspection du chantier du nouvel hôpital de 120 lits, dont le taux d'avancement a atteint 60 %, le wali a exigé une réduction des délais de réalisation.

Les travaux sont également sur le point d'être achevés pour plusieurs structures administratives, notamment le nouveau siège de la wilaya et deux cités administratives qui seront affectées aux directions exécutives.

Par ailleurs, les travaux sont déjà terminés pour la Sûreté urbaine et un siège de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Concernant les chantiers de réalisation de 1.000 places pédagogiques et de 500 lits pour l'antenne universitaire de Ksar Chellala, M. Khalil a instruit les responsables concernés à renforcer les effectifs sur les chantiers afin de garantir la livraison des projets dans les délais impartis. Il a également annoncé le lancement imminent des travaux d'aménagement des différents quartiers de la ville de Ksar Chellala, incluant le renouvellement des trottoirs, l'installation de l'éclairage public et le revêtement des routes, après l'achèvement récent du renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

TÉBESSA

Réouverture du tronçon d'El Ma Labiod du CW-5 après sa réhabilitation

Le tronçon traversant sur 10 km la commune frontalière d'El Ma Labiod (Tébessa) du chemin de wilaya CW-5 a été rouvert au trafic après sa réhabilitation, a indiqué mercredi le directeur local par intérim des travaux publics, Chemseddine Abaydia.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a souligné que ce projet retenu au programme sectoriel 2024 a mobilisé une enveloppe financière de plus de 257 millions DA.

Cette opération a été engagée suite à la dégradation de ce tronçon qui connaît un trafic très dense afin d'y rétablir la fluidité de la circulation automobile, assurer la sécurité des usagers et réduire les risques d'accidents, a ajouté la même source. La réception du projet de modernisation de la RN-88 dans son tronçon reliant les deux communes d'El Aouinet et d'El Ouenza sur une distance de 27,5 km est prévue "avant la fin du premier semestre de cette année 2025", a révélé M. Abaydia qui a précisé que les trois lots de ce projet qui mobilise plus de 1,2 milliards DA affichent un taux d'avancement des travaux de plus de 85 %.

APS

LAGHOUAT

Lancement de la réalisation de trois centres de proximité de stockage de céréales

Les travaux de réalisation de trois (3) centres de proximité de stockage de céréales ont été lancés dimanche dans les communes de Sidi Makhoul, Tadjemout et Oued Morra de la wilaya Laghouat, a-t-on appris des services de cette collectivité locale.

S'exprimant lors d'un point de presse tenu en marge de la cérémonie officielle de lancement des travaux, le wali, Fouldil Douifi, a souligné que ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme portant sur la réalisation de huit (8) centres similaires d'une capacité de stockage de 5.000 tonnes chacun.

Et d'ajouter que ces installations contribueront de manière significative à l'amélioration des capacités de stockage des céréales, conformément à la stratégie de

renforcement de la sécurité alimentaire. La réalisation de ces centres de stockage qui s'inscrit dans le cadre des projets vitaux susceptibles d'accroître les capacités nationales de stockage de cette denrée, fait partie d'un plan visant à consolider les infrastructures de base du secteur agricole et à inciter les céréaliculteurs à augmenter leur production.

Une enveloppe de plus de 241 millions DA a été allouée à la réalisation du centre de stockage de Sidi Makhoul et 291 millions DA ont été consacrés au centre de Tadjemout, alors que celui d'Oued Morra a nécessité un montant de 277 millions DA, selon les explications fournies par les responsables de la direction locale des équipements publics.

AGRICULTURE

Des conditions climatiques favorables pour une campagne de moisson exceptionnelle (cherfa)

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a présidé, samedi à Alger, une réunion nationale des Directeurs des services agricoles des 58 wilayas, consacrée à l'évaluation des programmes stratégiques, notamment la préparation de la campagne moisson-battage au titre de la saison 2024/2025, qui bénéficiera de conditions climatiques favorables.

Lors de cette réunion, à laquelle ont assisté des cadres de l'Entreprise de développement des cultures stratégiques (EPE SPADCAS) et de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), ainsi que des représentants du secteur privé adhérents aux programmes agricoles, le ministre a évoqué les procédures de la campagne moisson-battage qui sera lancée en avril prochain dans les wilayas du sud, et en mai dans les wilayas du nord, notamment dans les Hauts Plateaux pour la récolte de l'orge.

A ce propos, le ministre a relevé l'importance de se préparer à l'avance pour cette opération, en mobilisant les moyens matériels et humains, en élaborant un plan définissant le type de moissonneuses pour éviter toute déperdition, en mettant à disposition des moyens de transport efficaces et en garantissant le stockage.



Dans le cadre de la consolidation des capacités de stockage, le ministre a annoncé la réception de 10 centres de stockage sur les 350 prévus, en attendant de réceptionner 312 autres avant le début de la cam-

pagne moisson-battage. Une trentaine de silos ont été bâtis pour le stockage des céréales, dont la majorité a été confiée à des entreprises de réalisation, a-t-il précisé.

La réunion a également été

l'occasion d'évoquer la culture du maïs grain et des plantes oléagineuses durant la saison 2025, et de passer en revue les préparatifs pour la campagne de lutte contre les criquets.

Concernant le maïs grain, M.

Cherfa a fait état d'un programme visant la plantation de 30.000 hectares, qui prévoit également la mise à disposition de matériels, de semences, d'engrais et d'engins. Il a rappelé, dans ce sens, que ledit programme prendra effet mars courant dans les wilayas du nord et en juillet prochain dans le sud, annonçant l'acquisition de quelque 470 semoirs, dans l'espoir de doubler ce chiffre en prévision de la saison 2026.

Au sujet de la plantation des plantes oléagineuses sur une superficie de 60.000 hectares, il a annoncé le lancement prochain de l'opération dans le nord du pays, et en juillet dans le sud.

Concernant la lutte acridienne, le ministre a souligné la nécessité de prendre des mesures proactives et de mobiliser les moyens nécessaires pour protéger les régions agricoles de ce fléau.

**BORDJ BOU ARRERIDJ
Vers l'extension des terres irriguées à près de 500 ha**

Les stations d'épuration des eaux usées installées à travers la wilaya de Bordj Bou Arreridj contribueront à "augmenter la superficie des terres agricoles irriguées de 500 hectares et réduire l'impact des fluctuations pluviométriques sur l'agriculture", a indiqué dimanche le directeur local des services agricoles (DSA), Houari-Boumediene Rouibi.

Le même responsable a ainsi précisé que des opérations ont

été inscrites pour l'exploitation à l'irrigation de près de 500 hectares des eaux traitées par les stations d'épuration des communes de Ras El Oued, d'Ain Taghrouit, d'Ain Tassera, d'El Hammadia et de Bordj Bou Arreridj, faisant état de la récente exploitation des eaux recyclées des deux stations d'épuration de Ras El Oued et d'Ain Taghrouit (Est de Bordj Bou Arreridj) pour l'irrigation de 270 hectares.

Dernièrement mise en ser-

vice par le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal au cours de sa visite de travail dans la wilaya, la station d'épuration des eaux usées de Ras El Oued permet d'irriguer 150 hectares de terres agricoles, tandis que celle d'Ain Taghrouit sert à l'irrigation d'un périmètre agricole de 120 hectares, a ajouté le même responsable.

Une étude a été en outre élaborée pour la réhabilitation du système d'irrigation du périmètre agricole de la localité de Dehissa de la commune de Bordj Bou Arreridj sur une superficie de 150 hectares extensibles à 250 hectares à arroser par les eaux traitées de la station d'épuration des eaux usées de cette collectivité locale, selon la même source qui a précisé que l'étude comprend également la réhabilitation et l'équipement des deux stations d'épuration d'El Hammadia et d'Ain Tassera (Sud de Bordj Bou Arreridj) qui permettra d'irriguer environ 40 hectares.

**OULED DJELLAL
Mise en service de 7 nouveaux distributeurs automatiques de billets de banque**

Sept nouveaux distributeurs automatiques de billets de banque ont été mis en service dans la wilaya d'Ouled Djellal dans le cadre des efforts de modernisation des services financiers, a-t-on appris dimanche auprès du directeur local de la poste et des télécommunications. Dans une déclaration à l'APS, M. Fayçal Salem a indiqué qu'un espace libre disposant de deux distributeurs automatiques a été ainsi ouvert à côté du bureau de poste de Sidi Salem en plus de la mise en service de distributeurs automatiques aux bureaux de poste de la cité Ferfad Ali (chef-lieu de wilaya), de la cité Khafoura (commune de Doucen), de Ras Djedar (commune de Besbes) et des chefs-lieux des communes de Chaïba et Ras El Miad. Le nombre de distributeurs automatiques de billets de banque de la wilaya qui était de 9 en 2022 passe actuellement à 11 de sorte à permettre aux clients d'Algérie poste de retirer leur argent en toute sécurité et à tout moment tout en réduisant la pression sur les bureaux de poste, a souligné M. Salem.

**MILA
Programme de plantation de 135 hectares en arbres fruitiers résistants et en figue de Barbarie**

La wilaya de Mila a bénéficié au titre de l'exercice 2025 de l'inscription de deux opérations de plantation d'une superficie globale de 135 hectares en arbres fruitiers résistants et en figue de Barbarie, a-t-on appris dimanche auprès du conservateur local des forêts, Larbi Khechamli.

Le même cadre a précisé que ce programme porte sur la plantation de 55 hectares en arbres fruitiers résistants à l'instar de l'olivier et de 80 hectares en figue de Barbarie à travers les communes du Nord de la wilaya dont Hamala, Chigara et Grarem Gouga. Les services de conservation des forêts prendront en charge les travaux de plantation sur les

terres des agriculteurs souhaitant adhérer à ce programme, en confiant cette opération à des entreprises qualifiées, a assuré le même responsable. L'objectif de ce programme est d'"encourager les agriculteurs à s'impliquer dans les efforts d'élargissement des surfaces agricoles consacrées à l'arboriculture fruitière, notamment des espèces résistantes à la sécheresse à travers les localités montagneuses de la wilaya tout en contribuant à endiguer le phénomène d'érosion et à développer les plantations fourragères par l'extension des aires plantées en figue de Barbarie", a-t-on indiqué de même source.

APS



ESPAGNE

Une femme en provenance du Maroc arrêtée à Barcelone avec 2 kilos de haschisch dans l'estomac

La Garde civile espagnole a annoncé l'arrestation, à l'aéroport de Barcelone, d'une femme en provenance du Maroc après avoir découvert qu'elle transportait 187 capsules de haschisch dans son estomac, pour un poids total de 2 kilogrammes.

Selon la Garde civile, la suspecte, en provenance de la ville de Fès, a été transférée à l'hôpital, où l'extraction des capsules de drogue a duré trois jours. De leur côté, des sources médiatiques espagnoles ont précisé que l'interpellation a eu lieu en collaboration avec l'Agence fiscale espagnole.

La femme, âgée de 44 ans, a été appréhendée alors qu'elle tentait d'introduire la drogue en Espagne en la dissimulant à l'intérieur de son corps. "Compte tenu du comportement nerveux de la passagère et de ses réponses incohérentes aux ques-



tions des agents, elle a été emmenée au Terminal 1, où un médecin a effectué une radiographie pour vérifier la présence de corps étrangers à l'intérieur de son corps", a précisé la

Garde civile. "Après vérification, les résultats des analyses ont révélé qu'elle transportait une grande quantité de capsules dans son tube digestif", a-t-on ajouté. Le Maroc est sou-

vent cité quand il s'agit de trafic de drogue vers l'Europe. La semaine passée, la police espagnole a démantelé à Marbella dans le sud de l'Espagne, un réseau de trafic international de stupéfiants ayant des liens avec une organisation marocaine spécialisée dans le trafic de drogues et le crime organisé, appelée "Mocro Maffia".

Et récemment en France, un Marocain, considéré comme l'un des plus gros trafiquants de cannabis en Europe, a été arrêté par l'Office antistupéfiants (OFAST) de Toulouse, après trois ans d'enquête.

HAÏTI

Les locaux de trois médias attaqués

Une chaîne de télévision haïtienne a indiqué dimanche avoir été attaquée et pillée, quelques jours après que deux autres importants médias haïtiens ont connu le même sort, dans le cadre d'une nouvelle flambée de violence dans la capitale Port-au-Prince.

La chaîne de télévision Telepluriel a annoncé sur son site internet que son local avait été "vidé de ses équipements" puis incendié dans la nuit de samedi à dimanche. Dans la nuit de mercredi à jeudi, ce sont les locaux des radios Mélodie FM et Radio-Télévision Caraïbes, la plus ancienne

station de radio du pays, dans le centre-ville de Port-au-Prince, qui ont été incendiés, ont déclaré plusieurs journalistes de ces médias. "Radio Télévision Caraïbes (RTVC), pilier de l'information en Haïti, est frappée par la violence des gangs armés.

L'incendie de ses locaux par ces criminels est un acte ignoble, une atteinte grave à la liberté d'expression, acquise au prix de grands sacrifices", a réagi le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé sur X.

Dans un communiqué, l'Association nationale des médias haïtiens a indiqué pour sa part "condamner

sans réserve cet acte infâme qui consacre la continuité du chaos ambiant". La capitale haïtienne est en proie à une nouvelle flambée de violence, à cause d'affrontements entre groupes armés.

Ces derniers, qui sèment depuis des années la violence à Port-au-Prince, multiplient des attaques dans plusieurs quartiers qui échappaient jusque-là à leur contrôle, semant la terreur parmi la population. En décembre dernier, deux journalistes et un policier avaient été tués lors d'une fusillade provoquée par des gangs.

CUBA

Rétablissement progressivement du courant après 40h de panne générale

L'électricité revenait progressivement dimanche à Cuba, après une panne générale qui a privé la grande majorité des habitants de courant pendant près de 40 heures, troisième blackout total en moins de six mois.

Selon un responsable du ministère de l'Énergie et des mines, Lazaro

Guerra, le système électrique était "interconnecté" dimanche matin sur une bonne partie de l'île, depuis le port de Mariel, situé à 46 kilomètres de La Havane, dans l'ouest, jusqu'à Guantanamo, dans l'extrême est de l'île. Selon la même source, le réseau électrique produisait dimanche 935 MW dans tout

le pays, dont la demande quotidienne se situe en moyenne à environ 3.000 MW. A La Havane, capitale de 2,1 millions d'habitants, environ 19% des foyers avaient retrouvé l'électricité, selon les autorités. La panne s'est produite en début de soirée vendredi sur une sous-station située dans la banlieue de La Ha-

vane, provoquant la déconnexion du réseau électrique dans tout le pays. Le quotidien des 9,7 millions d'habitants s'est vu perturbé samedi, la panne générale privant nombre d'entre eux d'eau et de gaz. Les communications téléphoniques ont été rendues difficiles et les transports publics ont été paralysés.

INCENDIE EN MACÉDOINE DU NORD

Le bilan grimpe à 59 morts (nouveau bilan)



Le bilan de l'incendie dans une discothèque à Kocani, en Macédoine du nord, est passé à 59 morts, a annoncé dimanche le ministre de l'Intérieur, Pance Toskovski, dans un nouveau bilan, précisant que des mandats d'arrêts avaient été émis contre

quatre personnes. Parmi les victimes, "35 ont été identifiées. Parmi elles, 31 sont originaires des villes de Kocani et Stip", a indiqué le ministre, cité par des médias, ajoutant que le nombre de personnes hospitalisées "à midi était de 155". Un précédent bilan

faisait état de 50 morts. Quatre mandats d'arrêts ont été émis, a ajouté le ministre, sans plus de précision sur les personnes visées.

"Les préparatifs pour transporter les personnes gravement blessées dans l'incendie de Kocani vers des hôpitaux de premier plan de plusieurs pays européens sont en cours", avait déclaré plutôt, le directeur du Centre de crise, Stojanche Angelov. Les victimes sont essentiellement des jeunes âgés entre 14 et 25 ans, venus assister au concert d'un groupe de

hip-hop très populaire dans le pays, organisé dans une discothèque, à Kocani. Les victimes dont les corps sont arrivés à l'hôpital de Kocani étaient âgées de 14 à 25 ans, a indiqué à un média local, la directrice de l'hôpital, Kristina Serafimovska. Parmi les blessés, "70 patients sont arrivés, présentant des brûlures et des intoxications au monoxyde de carbone", a-t-elle ajouté. L'incendie a vraisemblablement été provoqué par l'utilisation d'engins pyrotechnique, selon des médias locaux.

GRÈCE

Des températures exceptionnelles pour un mois de mars

La Grèce connaît des températures exceptionnelles ce week-end grimant à un niveau record pour un mois de mars, juste avant un épisode prévu de neige et de gel, ont déclaré dimanche des météorologues.

Le mercure est monté à 31,4 degrés samedi dans la ville centrale de Livadia, le plus chaud jamais enregistré pour un mois de mars, selon le site Meteo.gr de l'Observatoire national d'Athènes. Dans tout le pays, des stations météorologiques ont enregistré des températures plus typiques d'un mois de mai que des derniers jours de l'hiver.

"Avoir de telles températures si tôt en mars, cela n'est jamais arrivé auparavant!", a déclaré le météorologue Panagiotis Giannopoulos à la télévision ERT. Le pic inhabituel a été attribué à un voile de poussière saharienne dans l'air.

A la suite d'une vague d'incendies de forêt, une interdiction nationale de faire des feux dans les propriétés rurales est en vigueur jusqu'au 18 mars. Mais les Grecs vont devoir se préparer à une chute des températures à partir de mardi, ont annoncé les services météo. "Une masse d'air froid mardi apportera des averses et de la neige dans tout le pays", a déclaré M. Giannopoulos. "A Athènes, où aujourd'hui nous avons 27 degrés, la température maximale sera de 11 degrés.

Ce sont des montagnes russes", a-t-il ajouté. La Grèce subit fortement l'impact du changement climatique. Elle a connu son été le plus chaud l'an dernier et son hiver le plus doux jamais enregistré en 2023-2024, selon les données du réseau Meteo.gr.

EQUATEUR

Une rivière vire au noir en raison d'une fuite de pétrole



Une rivière du nord-ouest de l'Équateur a viré au noir samedi en raison d'une fuite de pétrole survenue deux jours plus tôt, selon des images de cet accident qui a poussé les autorités à déclarer l'état d'urgence environnementale. La cause de ce déversement d'hydrocarbures est vraisemblablement la rupture jeudi d'un oléoduc, provoquée par un glissement de terrain, dans la région côtière d'Esmeraldas. Des photos montrent des tronçons entiers de la rivière Esmeraldas changer de couleur au niveau de Cube, une localité du canton de Quinindé où s'est produit le sinistre. Le cours d'eau, par endroits complètement noir charbon, serpente entre les champs, tandis que d'autres sections sont veillées de pétrole.

Le Comité des opérations d'urgence de la capitale régionale, également nommée Esmeraldas, a déclaré vendredi l'état d'urgence environnementale en raison de cette contamination de l'eau provenant de Quinindé. Le maire de la ville, Vilko Villacis, a fait état de dégâts "sans précédent". Ses services ont suspendu le pompage de l'eau alimentant l'aqueduc local et exhorté la population à rationner sa consommation d'eau potable.

Vendredi, la compagnie publique Petroecuador avait annoncé l'activation d'un plan d'urgence pour contrôler la fuite sur l'oléoduc endommagé, qui fait partie du réseau transéquatorial (SOTE) acheminant l'or noir dans le pays depuis l'Amazonie. L'entreprise n'a à ce stade pas estimé le volume des pertes.

APS

MASCARA

Prise en charge sociale, sanitaire et psychologique au profit de 33.500 personnes à besoins spécifiques

Plus de 33.000 personnes à besoins spécifiques dans la wilaya de Mascara bénéficient d'une prise en charge sociale, sanitaire et psychologique, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur de l'Action sociale et de la solidarité (DASS), Belkacem Nadji. M. Nadji a indiqué, lors de la cérémonie marquant la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques, que 33.500 personnes de cette catégorie dans la wilaya bénéficient actuellement de l'allocation de solidarité, qui est de 10.000 DA, en plus de recevoir des soins de santé et un accompagnement social et psychologique.

Il a rappelé que les centres psycho-pédagogiques des communes de Mascara (deux centres), Sig et Mohammadia, ainsi que l'école pour les personnes sourdes et aveugles du chef lieu de la wilaya, comptent au total 440 enfants pris en charge par plus de 100 spécialistes. De son côté, le wali Fouad Aïssi a souligné, lors de son intervention, que l'Etat accorde une grande attention aux personnes à besoins spécifiques en adoptant des lois et des législations garantissant leurs droits.

Les festivités marquant cette Journée nationale, organisées par les autorités de la wilaya, ont inclus plusieurs activités artistiques et culturelles au centre psycho-pédagogique pour enfants déficients mentaux N 1 de Mascara, telles que des spectacles de théâtre, des chants et des louanges religieuses interprétés par les enfants des centres psycho-pédagogiques de la wilaya, ainsi que la remise de prix aux enfants à besoins spécifiques ayant remporté le concours de mémorisation du Coran.

Des équipements de soutien ont également été distribués à 18 personnes à besoins spécifiques, comprenant des motos, des fauteuils roulants électriques, des chaises roulantes et des fauteuils pour les personnes aux multiples handicaps.

MILA

Une unité de soins pour les détenus des établissements pénitentiaires ouverte à l'hôpital psychiatrique d'Oued Athmania

La première unité de soins destinée, dans la wilaya de Mila, aux détenus des établissements pénitentiaires a été ouverte, mercredi, au sein de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) en psychiatrie "Chahid Moussa Chaâbane" d'Oued Athmania.

Les autorités locales, accompagnés de cadres des secteurs de la justice et de la santé, ont présidé l'inauguration de cette unité créée, selon le procureur général près la Cour de Mila, Azzedine Tebib, en vertu d'une convention entre les secteurs de la santé et de la justice, au niveau local, pour la création d'une unité du département de psychiatrie "adultes" au sein de l'EHS afin de "sécuriser le séjour des patients issus d'établissements pénitentiaires" et de fournir de "bonnes conditions pour l'accomplissement de la mission thérapeutique".

L'unité de soins pour détenus des établissements pénitentiaires comprend six chambres et un espace pour le personnel de l'administration pénitentiaire", a-t-il ajouté. Pour rappel, l'EHS de psychiatrie "Chahid Moussa Chaâbane" d'Oued Athmania couvre 17 wilayas de l'Est du pays.

APS

EL-MEGHAÏER

Remise de produits alimentaires sans gluten aux malades cœliaques (Association)

Des produits alimentaires sans gluten ont été remis aux malades cœliaques de la wilaya d'El-Meghaïer, dans le cadre d'actions de solidarité en ce mois sacré du Ramadhan, à l'initiative de l'association "Amel" des malades cœliaques, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Plus de 200 sacs de farine sans gluten, de 5 kg chacun, ainsi que 100 paquets de couscous ont été attribués au profit de 86 malades cœliaques à travers le territoire de la wilaya, a indiqué le président de l'association, Rached Abderrabbou. Cette action,



qui vise à venir en aide à cette catégorie de malades et leurs familles, en leur fournissant des produits sans gluten, traduit l'esprit d'entraide sociale, notamment durant le mois de Ramadhan, et la consolidation des valeurs de solidarité. L'association s'emploie

également à sensibiliser les malades cœliaques sur le respect des consignes médicales, en vue d'éviter les complications de santé durant le mois de Ramadhan, ainsi que l'encouragement des actions de ce type pour aider d'autres malades. L'opération s'inscrit dans le

cadre des efforts pour apporter assistance aux malades cœliaques, ont souligné les responsables de l'association organisatrice qui ont exprimé le souhait de voir cette action profiter à d'autres malades, en associant divers partenaires et bienfaiteurs.

TIZI-OUZOU

Distribution d'équipements pour personnes à mobilité réduite

Un lot de 160 équipements, 126 fauteuils roulants électriques et 34 tricycles à moteur, a été distribué dimanche par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou au profit de personnes à mobilité réduite.

La remise de ces équipements aux bénéficiaires s'est déroulée au cours d'une cérémonie organisée au niveau de l'hémicycle, Rabah Aïssat, de l'APW en présence des autorités locales.

Le président de l'institution fraîchement élue, Mohamed Klaleche, a indiqué lors de son intervention que cette action de solidarité a été financée sur le budget de la wilaya avec une enveloppe de 29 millions DA.

Les bénéficiaires de ce lot de matériel ont été sélectionnés par la Commission médicale spécialisée du service de traumatologie du CHU Nedir Mohamed qui a tenu compte du taux d'incapacité de chacun des demandeurs, au nombre de 400 à avoir déposé une demande auprès de



la commission sociale de l'APW. Présent à cette cérémonie, le wali Aboubaker Esseddik Boucetta, a salué l'initiative ainsi que l'effort des assemblées locales pour venir en aide à cette frange de la société.

Il a, également, souligné l'attention accordée par les pouvoirs publics à l'amélioration des conditions de vie de cette catégorie qui "consti-

tue une des préoccupations majeures de l'Etat". Un lot de matériel orthopédique a été, pour rappel, distribué mercredi dernier par la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS) au profit de personnes aux besoins spécifiques, à l'occasion de leur Journée nationale célébrée le 14 mars de chaque année.

Il s'agit de 14 chaises roulantes électriques, 21 chaises roulantes ordinaires et de 06 prothèses auditives, avec "une priorité accordée, cette année, aux enfants scolarisés" avait souligné le premier responsable de la DASS, Achour Mhenni.

Selon des statistiques présentées par la DASS, la wilaya de Tizi-Ouzou compte 31.521 personnes aux besoins spécifiques dont 14.951 présentant un handicap mental, 11.794 un handicap moteur et 4.776 personnes vivant avec différentes déficiences.

Ils sont 11.305 à bénéficier d'aides sociales octroyées par l'Etat et 11.294 disposent d'une couverture sociale auprès des compagnies d'assurances.

CIRCONCISION DES ENFANTS DURANT LE RAMADHAN

Le ministère de la Santé rappelle les conditions requises

Le ministère de la Santé a rappelé, dimanche dans un communiqué, les conditions requises pour garantir la sécurité des enfants devant être circoncis durant le Ramadhan. "De nombreuses familles algériennes préfèrent faire la circoncision de leurs enfants durant le mois sacré de Ramadhan où de nombreuses opérations de ce type sont fréquentes au niveau des hôpitaux et des cliniques privées.

A cet effet, le ministère de la Santé rappelle la réglementation applicable en

la matière, à savoir que la circoncision doit être effectuée en milieu hospitalier par un médecin spécialiste en chirurgie", précise la même source.

Afin d'assurer au chirurgien l'absence de toutes contre-indications médicales préalables, un bilan de santé "doit être effectué avant la circoncision", souligne le ministère de la Santé, rappelant également qu'il est "strictement interdit d'effectuer ce type d'opérations en dehors des services chirurgicaux des établissements hospitaliers



publics et des cliniques privées". En outre, le ministère recommande d'"étaier le programme des circon-

cision pendant le mois de Ramadhan et ne pas le limiter à la nuit du 27 du même mois".

PALESTINE

Unicef : un million d'enfants luttent pour survivre à Ghaza

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) a indiqué qu'un million d'enfants, privés des produits de première nécessité, "luttent pour survivre" dans la bande de Ghaza, ravagée par plus de 15 mois d'agression sioniste génocidaire.



"Un million d'enfants à Ghaza luttent pour survivre, privés des produits de première nécessité", a écrit l'Unicef dans un message publié lundi sur les réseaux sociaux. "Des centaines de milliers d'entre eux manquent d'eau potable et d'assainissement", a ajouté l'agence onusienne avant de souligner que "l'eau est un droit humain fondamental dont nul ne devrait être privé".

Par ailleurs, l'Unicef a précisé qu'elle s'efforçait avec ses partenaires "de fournir une aide vitale, mais seuls un cessez-le-feu durable et un accès sans restriction peuvent réellement sauver des vies" dans l'enclave palestinienne.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza a atteint 48.572 martyrs et 112.032 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palesti-

niennes de la santé, précisant qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression sioniste dévastatrice qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. La première phase de cet accord a pris fin le 1er mars.

Ghaza : le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 48.572 martyrs et 112.032 blessés



Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 48.572 martyrs et 112.032 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, les

corps de 29 martyrs et 51 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. La première phase de cet accord a pris fin le 1er mars.

CHOLÉRA

Au moins 31 morts et plus de 1.500 cas en Ethiopie (nouveau bilan)

Au moins 31 personnes sont mortes du choléra et plus de 1.500 cas ont été signalés dans l'ouest de l'Ethiopie, où la maladie se "propage rapidement", selon un nouveau bilan donné vendredi par Médecins sans frontières (MSF).

"Le choléra se propage rapidement dans l'ouest de l'Ethiopie (...) mettant en danger des milliers de vies", déplore MSF dans un communiqué. L'ONG fait état d'au moins 31 décès et plus de 1.500 cas dans la région de Gambella, frontalière du Soudan du Sud, en se basant sur les chiffres du bureau régional de santé. La situation dans l'ouest de l'Ethiopie est aggravée par l'arrivée de personnes qui fuient les violences au Soudan du Sud et traversent "la frontière en quête de soins médicaux d'urgence", ajoute-t-elle.

Une épidémie de choléra a été déclarée en octobre 2024 au Soudan du Sud. Un précédent bilan, donné le 22 février par un responsable médical local, faisait état d'au moins 15 morts et plus de 200 cas depuis début février. En 2023, le nombre de cas de choléra signalés dans le monde avait augmenté de 13% et les décès de 71% par rapport à 2022, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

"Plus de 4.000 personnes sont mortes (...) de cette maladie évitable et facilement traitable", a-t-elle déploré. Le choléra est une infection diarrhéique aiguë provoquée par l'absorption d'aliments ou d'eau contaminés par une bactérie, le bacille vibrio cholerae ou vibriion cholérique. Les trois-quarts des personnes infectées ne présentent aucun symptôme. Mais la maladie peut être redoutable pour 10 à 20% des cas, avec diarrhées sévères et vomissements qui provoquent une déshydratation accélérée.

NIGÉRIA

5 nouveaux décès dus à la fièvre de Lassa confirmés (autorités)

Les autorités de santé nigériennes ont confirmé cinq nouveaux cas de décès dus à la fièvre de Lassa, une fièvre hémorragique virale endémique en Afrique de l'Ouest, ont rapporté mercredi des médias.

"Nous avons enregistré au cours de ces derniers jours 236 nouveaux cas suspects atteints de la fièvre de Lassa, 29 nouveaux cas confirmés et 5 nouveaux décès dans 13 Etats du Nigeria", a indiqué le Centre nigérien de contrôle et de prévention des maladies (NCDC) dans un communiqué, cité par les médias.

La fièvre de Lassa continue de se propager au Nigeria, malgré les efforts des autorités sanitaires pour contenir l'épidémie. Transmissible principalement par le contact avec des rongeurs infectés, des aliments contaminés ou des travailleurs de la santé en contact avec des patients atteints, la maladie peut entraîner des symptômes allant de la fièvre et des maux de tête à des douleurs musculaires intenses.

EBOLA

La guérison d'un singe grâce à un traitement suscite des espoirs (étude)

Des singes infectés par le virus Ebola ont été soignés à l'aide d'un simple comprimé, une avancée qui pourrait ouvrir la voie à des traitements plus pratiques et abordables chez les humains, selon une nouvelle étude américaine publiée vendredi.

Identifiée pour la première fois en 1976 et considérée comme provenant de chauves-souris, cette maladie souvent mortelle se transmet par fluides corporels, avec pour principaux symptômes des fièvres, des vomissements, des saignements et des diarrhées.

En 2019, l'OMS a préqualifié

le vaccin Ervebo, qui n'est pas efficace contre toutes les souches. Deux traitements par anticorps intraveineux existent mais restent coûteux et difficiles à administrer, notamment dans les régions les plus pauvres du monde.

Toutes souches confondues, le virus a fait plus de 15.000 morts en Afrique depuis 1976. Il n'existe actuellement pas de vaccin contre Ebola-Soudan, une souche responsable d'une épidémie en Ouganda depuis fin janvier.

"Nous avons vraiment essayé de trouver quelque chose de plus pratique, de plus facile à

utiliser, qui pourrait être utilisé pour aider à prévenir, contrôler et contenir les épidémies", a expliqué à la presse Thomas Geisbert, virologue à l'Université du Texas Medical Branch qui a dirigé la nouvelle étude publiée dans la revue scientifique Science Advances.

Thomas Geisbert et ses collègues ont testé l'antiviral obeldesivir, la forme orale du remdesivir intraveineux, un médicament notamment utilisé contre le Covid-19. L'équipe a infecté deux espèces de macaques avec une forte dose de Makona, un variant d'Ebolavirus, l'une des souches à l'ori-

gine d'une grande épidémie. L'obeldesivir a guéri 100% des macaques rhésus, l'espèce la plus proche biologiquement des êtres humains. Le médicament a également déclenché une réponse immunitaire, les aidant à développer des anticorps.

Si l'expérience repose sur un nombre de singes relativement faible, l'étude reste significative, assure Thomas Geisbert, soulignant que les singes avaient été exposés à une dose extraordinairement élevée du virus.

Selon le chercheur, l'un des aspects les plus intéressants de l'obeldesivir est le "spectre

étendu" qu'il offre par rapport aux traitements à base d'anticorps qui ne fonctionnent que contre Ebola-Zaire.

Le fabricant pharmaceutique américain Gilead soumet actuellement l'obeldesivir à des essais cliniques pour le virus de Marburg, qui appartient à la même famille qu'Ebola. Mais Thomas Geisbert met en garde contre les coupes budgétaires drastiques prévues par le gouvernement de Donald Trump, rappelant que les traitements et vaccins développés contre Ebola et d'autres virus reposent à 90% sur des financements publics.

CANCER DE LA PROSTATE

A-t-il un lien avec l'alimentation ?

Et si l'alimentation avait aussi un rôle sur le bon fonctionnement de la prostate ? Une récente étude suggère que le cancer de la prostate pourrait dépendre aussi de l'alimentation.

L'étude se passe à Montréal. Les résultats médicaux de 4000 hommes, examinés entre 2005 et 2012, sont passés au peigne fin par une chercheuse de l'INRS, la professeure Marie-Elise Parent. Elle cherche à comprendre s'il peut y avoir un lien entre cancer de la prostate et alimentation... Et la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucreries et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation.

ALCOOL ET SEL, SANS LIEN VÉRITABLE AVEC LE CANCER DE LA PROSTATE

Sans véritable surprise, elle s'est aperçue que les hommes ayant une alimentation saine avaient moins tendance à développer un cancer de la prostate. Et que ceux dont l'alimentation était composée de sucre et de boissons gazeuses développaient des cancers de la prostate plus agressifs. Mais contre toute attente, l'alimentation à base de sel et d'alcool (bière et vin) n'a pas permis d'établir un lien clair avec ce type de cancer. Le choix d'un "profil alimentaire", plutôt que d'isoler un ou plusieurs aliments potentiellement à risque, permet de faire des recommandations nutritionnelles

plus globales, à la suite de cette étude. "Plutôt que de miser sur un aliment miracle, on adopte un profil alimentaire" pour se prémunir d'un cancer de la prostate, a conclu la chercheuse.

CANCER DE LA PROSTATE : FAUT-IL SE FAIRE DÉPISTER ?

Le cancer de la prostate survient tardivement et il a en général une évolution lente. Beaucoup d'hommes concernés mourront donc d'autre chose que de leur cancer. "On estime que 70 % des hommes de 80 ans ont un cancer de la prostate" rappelle le Dr Jean-Baptiste Méric.

Pas question, donc, d'aller dépister ces tumeurs chez des patients âgés ! Il en est tout autrement pour des hommes plus jeunes ou des personnes à risques (patients afro-antillais, hommes dont le père ou le grand-père est mort d'un cancer de la prostate...). Pour ceux-là, mieux vaut un dépistage dès 45 ans ; pour les autres, à partir de 50 ans.

1/6 - Pas de dépistage organisé. Le cancer de la prostate ne bénéficie pas d'un "dépistage organisé" comme celui du côlon. Le bilan est réalisé à la demande du patient ou à l'initiative du médecin traitant. Ce dernier passe la main à l'urologue lorsque le dosage de PSA (antigène prostatique spécifique) secrétée par la prostate, est suspect.

2/6 - En cas de PSA élevé, le patient entre dans un parcours d'exa-



mens délicats : toucher rectal, voire biopsies et IRM afin de déterminer s'il y a un cancer, sa localisation, sa taille, son agressivité et décider s'il faut traiter ou pas.

3/6 - PSA élevé n'est pas synonyme de cancer. Sur dix patients ayant un PSA supérieur à 4 - valeur à partir de laquelle les cliniciens passent à l'orange -, trois seulement ont réellement un cancer.

4/6 - Le traitement n'est pas toujours immédiat. Les urologues suggèrent de plus en plus souvent une "surveillance active". Le médecin ne traite pas d'emblée, mais suit le patient régulièrement.

5/6 - Pas d'augmentation du risque. Les études ont montré que la surveillance active n'entraîne aucune "perte de chance", c'est-à-dire que le fait de ne pas traiter immédiatement n'augmentait pas

les risques de développer un cancer plus grave.

6/6 - Une mortalité en baisse. Le cancer de la prostate est le cancer le plus fréquent en France (54 000 cas par an). Mais depuis 2005, la mortalité par cancer de la prostate diminue de 4 % par an. Une baisse que le Pr Thierry Lebret, président de l'Association française d'urologie (AFU), attribue au développement de la mesure du PSA.

les risques de développer un cancer plus grave.

les risques de développer un cancer plus grave.

Un test urinaire à domicile pour détecter le cancer de la prostate

Des chercheurs britanniques ont proposé un nouveau test pour dépister le cancer de la prostate.

En Angleterre, des chercheurs ont mis au point un nouveau test qui permettrait de dépister plus rapidement et plus simplement le cancer de la prostate. La méthode ? Uriner dans un petit kit prévu à cet effet baptisé "PUR" (Prostate Urine Risk) (Prostate Urine Risk) détaille la revue Bio-Techniques.

Habituellement, le dépistage se fait via un toucher rectal, ou encore des analyses sanguines, un examen IRM ou une biopsie. Mais ces techniques prennent du temps et peuvent être invasives pour les patients. Les chercheurs ont donc travaillé avec 14 hommes à qui ils ont fait l'examen médical du toucher rectal, ainsi que le test PUR.

EVALUER L'AGRESSIVITÉ DU CANCER

Au final, le test urinaire est plus précis que l'examen physique. Les biomarqueurs sont présents et permettent d'identifier s'il y a des traces d'un cancer de la prostate ou non. Moins d'exams inutiles, plus de confort pour les patients et un moyen aussi d'évaluer l'agressivité du cancer détecté.

Il demande aussi moins de travail pour les médecins et plus de facilité à prendre la maladie en amont. L'étude ne précise toutefois pas encore de date de mise sur le marché.

21 éjaculations par mois pour réduire le risque

Les autorités sanitaires britanniques recommandent aux hommes d'éjaculer au moins 21 fois par mois pour réduire le risque de développer un cancer de la prostate.

Il y a quelques mois une étude américaine publiée dans la revue médicale European Urology annonçait qu'il y avait un lien important entre le nombre d'éjaculations et le cancer de la prostate. Pour cette étude, les chercheurs de l'université de Boston (États-Unis) avaient suivi près de 32 000 hommes sur une période de 18 ans. Au cours de l'étude, 3899 hommes avaient été diagnostiqués avec le cancer de la prostate, et 384 d'entre eux étaient décédés.

C'est en se basant sur les résultats de cette étude américaine, qui établissait alors que le risque de cancer de la prostate était environ 20% moins élevé chez les hommes qui éjaculaient au moins 21 fois par mois, que les autorités sanitaires britanniques (la NHS) viennent d'encourager les hommes de plus de 40 ans à éjaculer entre 13 et 21 fois par mois. Selon les scientifiques, l'orgasme masculin contribuerait à réduire le nombre de cellules vieillissantes plus fragiles et donc plus à risque de développer un cancer.

LA BONNE FRÉQUENCE : ENTRE 13 ET 21 ÉJACULATIONS PAR MOIS

"Cette étude à grand déploiement présente la preuve la plus solide jusqu'à maintenant sur le rôle bénéfique de l'éjaculation pour prévenir le cancer de la prostate", explique la chercheuse Jennifer Rider, médecin spécialiste de l'école en Santé publique de l'université de Boston (États-Unis).

Les chercheurs ont ainsi constaté qu'il existait une réduction significative du risque de cancer de la prostate de 10% chez les hommes de 40 à 49 ans déclarant entre 8 à 12 éjaculations par mois, et de 20% chez les hommes rapportant entre 13 à 21 éjaculations, par rapport à ceux qui n'ont éjaculé que 4 à 7 fois au cours la même période.

CELA N'EMPÊCHE PAS LE CANCER, CELA RÉDUIT LE RISQUE

Cette étude rejoint les conclusions des chercheurs de l'université de Montréal qui dévoilaient dans la revue médicale Cancer Epidemiology que plus un homme aurait connu sexuellement de



femmes, moins il aurait de risque d'être atteint par ce cancer. D'après leurs résultats "lorsqu'un homme a fréquenté plus de 20 femmes dans sa vie, son risque de développer un cancer de la prostate est réduit de 28 % (tous types confondus) et celui de souffrir d'un type de cancer agressif diminue de

19 %, comparé à ceux qui n'ont connu qu'une seule partenaire". Le cancer de la prostate est le 1er cancer masculin avec 71 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année en France. Ce cancer concerne au total 300 000 hommes et est à l'origine de près de 8870 décès dans notre pays.

2 ans de gagnés avec le darolutamide

Une étude des oncologues de Gustave Roussy démontre que le darolutamide diminue de 59 % le risque que le cancer de la prostate ne devienne métastatique ou le risque de décès.

Après un traitement local (radiothérapie, chirurgie ou curiethérapie) et un traitement hormonal qui finit par ne plus fonctionner, les patients atteints d'un cancer de la prostate voient leur taux de PSA reparaître à la hausse tandis que la propagation de la maladie n'est pas encore visible à l'imagerie par scanner ou scintigraphie osseuse. "Pour ces patients c'est la double peine ! On leur annonce que le cancer rechute malgré l'hormonothérapie mais qu'ils doivent attendre que la maladie s'aggrave et se dissémine pour recevoir un nouveau traitement" souligne le Pr Karim Fizazi, oncologue spécialisé dans le cancer de la prostate à Gustave Roussy.

UNE ÉTUDE APRÈS DE 1500 PATIENTS

Très sensibles aux hormones masculines, les cellules des cancers de la prostate utilisent des andro-



gènes pour se multiplier. Une étude (baptisée ARAMIS) pour tester l'efficacité du darolutamide, un nouvel inhibiteur du récepteur aux andro-

gènes, a donc été menée dans 409 centres anticancéreux de 36 pays. Elle a inclus plus de 1509 hommes atteints d'un cancer de la prostate

non métastatique pour lesquels l'hormonothérapie avait cessé de faire effet.

Dans cette étude, les patients ont été aléatoirement répartis entre le darolutamide et le placebo.

Leur traitement, administré par voie orale deux fois par jour, consistait en 2 comprimés de 300 mg de darolutamide ou l'équivalent en placebo. Les patients étaient revus en consultation d'évaluation toutes les six semaines. Le critère d'efficacité était la survie sans apparition de métastases à l'imagerie.

Les résultats de l'étude, publiés dans le New England Journal of Medicine montrent que le taux de survie à 3 ans est de 83 % pour les hommes traités par darolutamide contre 73 % pour ceux du groupe contrôle. Le bénéfice global pour les patients est un gain de près de 2 années supplémentaires sans propagation de la maladie" souligne le Pr Karim Fizazi. L'un des avantages du darolutamide, en plus de son efficacité, est aussi sa très bonne tolérance par les patients avec moins d'effets secondaires marqués.

Moins de sur-diagnostic

Les recommandations de la Haute Autorité de Santé sur le dépistage du cancer de la prostate semblent être écoutées par les Français. Ils sont moins nombreux à avoir subi une ablation de la prostate et un test de dépistage PSA. La France prend le bon chemin pour éviter le sur-diagnostic et le sur-traitement du cancer de la prostate, selon les conclusions d'une étude du bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) de l'Institut de veille sanitaire (InVS). En effet, les Français sont moins nombreux à avoir subi une ablation de la prostate et un test de dépistage PSA.

Le cancer de la prostate a été souvent sur-diagnostiqué et sur-traité. En 2009 et 2011, on comptait presque 25 000 les prostatectomies (ablations de la prostate). En 2012, ce chiffre est tombé à 21 800 en 2012 pour atteindre 19 600 en 2014, précise l'étude. Ré-

SUR-DÉPISTAGE ET SUR-TRAITEMENT

Le cancer de la prostate peut être dépisté grâce à un test sanguin "le test PSA" qui mesure la concentration d'un antigène prostatique spécifique (PSA) fabriqué par la prostate. Sa présence en quantité plus grande que la normale peut annoncer la présence d'un cancer. Lorsque la quantité de PSA est élevée, une biopsie est réalisée pour confir-



mer (ou non) la présence d'un tumeur.

Mais en 2012, l'Assurance maladie s'inquiétait car les Français pratiquaient de manière "massive" le type de dépistage du

cancer de la prostate, alors que la Haute autorité de santé (HAS) estime « que le bénéfice d'un tel dépistage n'est pas démontré en terme de réduction de mortalité globale ».

« Malgré cette recommandation, les fréquences annuelles de dosage du PSA restent encore élevées en France, notamment chez les hommes très âgés (46% des 80 à 84 ans ont fait l'objet d'un dosage de PSA en 2014), malgré l'absence d'intérêt de ce dépistage », affirme l'étude.

Or, le sur-diagnostic n'est pas sans conséquence. En effet, « 10 à 20% des cancers de la prostate détectés à un stade précoce étaient sur-traités en France, soit 3000 à 5000 hommes au total, traités par chirurgie ou radiothérapie, avec des effets secondaires incluant l'impuissance ou l'incontinence », selon une étude de l'Inserm.

SAHARA OCCIDENTAL Vague d'indignation après l'expulsion de juristes espagnols par les autorités d'occupation marocaines

L'expulsion samedi d'une délégation de juristes espagnols du Sahara occidental par les autorités d'occupation marocaines a suscité une vague d'indignation et de vives inquiétudes chez les associations de défense des droits de l'homme qui ont condamné une "violation flagrante du droit international".



Selon Inès Miranda Navarro, membre de l'Association internationale des juristes pour le Sahara occidental (AIJUWS), cette expulsion constitue "une violation flagrante du droit international, en particulier du droit à la liberté de circulation des personnes et des conventions de Genève".

L'expulsion de la délégation de juristes "démontre, une fois de plus, la répression croissante et le manque de transparence concernant ce qui se passe dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc, où les restrictions à la liberté de mouvement et la répression ne sont qu'un échantillon des graves violations des droits de l'homme auxquelles le peuple sahraoui est confronté quotidiennement", a dénoncé l'association dans un communiqué.

Des juristes espagnols ont été expulsés de Laâyoune occupée par les autorités marocaines, alors qu'ils s'apprétaient à enquêter sur la situation des droits de l'homme dans ce territoire.

Les membres de la délégation, qui comprenaient les avocates Dolores Travieso Darias et Flora Moreno Ramos, ainsi que l'expert Silvestre Suarez Fernandez, ont été empêchés de quitter l'avion à leur arrivée à Laâyoune.

Des hommes en civil, apparemment des agents des autorités d'occupation, sont montés à bord de l'appareil et ont ordonné à la délégation espagnole de rester à bord sans fournir d'explications claires.

L'AIJUWS a indiqué, dans ce contexte, qu'elle mène des missions d'observation juridique dans le territoire occupé du Sahara occidental, en collaboration avec le Conseil général du barreau espagnol "en réponse à la violation répétée par l'Espagne de l'article 73 de la Charte des Nations unies".

"Comme les autres puissances administrantes, l'Espagne est tenue de communiquer périodiquement au Secrétaire général des Nations unies des informations sur la situation économique, sociale et éducative des territoires sous son administration", a-t-elle rappelé.

Or, "l'Espagne ne respectant pas cette obligation depuis 1976", l'AI-

JUWS tente donc de "combler ce manque d'information depuis 2002". A cette fin, elle organise périodiquement des missions d'observation juridique dans le territoire occupé et rend compte des résultats de ses enquêtes au Secrétaire général de l'ONU, ainsi qu'aux pays et institutions intéressés.

En effet, l'objectif de cette mission était de se rendre sur le terrain pour évaluer la situation des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines et de rencontrer des responsables d'organisations sahraouies de défense des droits humains.

Lever le blocus

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a condamné, de son côté, l'expulsion des juristes espagnols, appelant la communauté internationale à "exercer des pressions" sur le Maroc pour "lever le blocus militaire et médiatique imposé à la partie occupée du Sahara occidental" et à "mener à bien le processus de décolonisation du Sahara occidental". Réaffirmant la nécessité pour les Nations unies de mener une enquête internationale sur l'expulsion des observateurs internationaux du Sahara occidental occupé, le collectif a réitéré son appel aux Nations unies et au Comité international de la Croix-Rouge pour qu'ils "assument l'entière responsabilité des violations du droit international humanitaire au Sahara occidental, en raison du refus persistant de la force d'occupation marocaine de respecter et d'appliquer le droit international, garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination".

La Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines (LPPS) a exprimé, pour sa part, sa "profonde préoccupation" face à ces pratiques qui "bafouent le droit international et méprisent les efforts des Nations unies".

Condamnant l'expulsion de la délégation internationale, la LPPS exhorte la communauté interna-

tionale à prendre des mesures efficaces pour obliger les autorités d'occupation à "cesser ces pratiques et à garantir le respect des droits de l'homme".

"Cette interdiction s'inscrit dans le cadre d'une politique d'isolement de la région et de la poursuite du blocus militaire et médiatique imposé depuis 2014, qui a précédemment empêché l'accès au territoire occupé, des rapporteurs des Nations unies et des organisations internationales de défense des droits de l'homme, y compris le Haut-Commissariat aux droits de l'homme", a-t-elle souligné.

L'Association sahraouie des victimes de violations graves commises par l'Etat marocain a également condamné l'expulsion de ces professionnels du droit, affirmant que "le Maroc ne veut pas de témoins dans les villes sahraouies occupées".

Le Maroc "continue d'interdire aux étrangers l'accès au territoire et d'empêcher les rencontres avec les Sahraouis qui réclament la liberté et l'indépendance et avec les défenseurs des droits de l'homme, de peur qu'ils révélaient au grand jour la terrible situation des droits de l'homme et les crimes commis quotidiennement contre eux en raison de leurs convictions politiques", a-t-elle ajouté.

Qualifiant l'expulsion des juristes espagnols de "violation flagrante du droit international", le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdullah Al-Arabi a affirmé, dans un communiqué, que "le Maroc empêche systématiquement les défenseurs des droits humains, les journalistes, les militants et les représentants politiques d'entrer au Sahara occidental, afin de dissimuler les violations des droits humains subies par les civils sahraouis".

Il a exhorté, à ce titre, toutes les institutions espagnoles et européennes à "déposer officiellement plainte contre le Maroc concernant ces pratiques".

RDC Une délégation gouvernementale attendue mardi à Luanda pour des négociations avec le M23

Une délégation du gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) est attendue mardi à Luanda, en Angola, pour des négociations directes avec le groupe rebelle M23, a annoncé dimanche l'Agence congolaise de presse.

Les émissaires de Kinshasa vont ainsi répondre à l'invitation du président angolais Joao Lourenço, président en exercice de l'Union africaine (UA), qui a proposé d'ouvrir des négociations directes entre le gouvernement congolais et le groupe rebelle du M23.

Le président angolais, en sa qualité de médiateur dans

la crise sécuritaire et humanitaire qui secoue l'est de la RDC, a pris l'initiative de réunir les parties en conflit. L'objectif de ces négociations est d'aboutir à une cessation des hostilités et de poser les bases d'une solution durable au conflit.

Pour l'instant, la composition de la délégation du gouvernement congolais et son cahier de charges n'ont pas été officiellement dévoilés, selon l'Agence congolaise de presse. Cependant, Mambu Sita Sumbu, Haut représentant du président Félix Tshisekedi pour le suivi de la feuille de route de Luanda et des organisations écono-

MAROC Les autorités marocaines laissent passer des migrants illégaux vers Ceuta (presse espagnole)

La presse espagnole a pointé dimanche la passivité des autorités marocaines face à l'intensification des opérations d'entrées illégales de migrants dans l'enclave espagnole de Ceuta.

Concernant ces nouvelles vagues de migrants illégaux venus du Maroc, "un des aspects les plus marquants (...) est la passivité des autorités marocaines", relève le journal électronique espagnol La Gaceta.

"Le Maroc ne met pas en œuvre des mesures efficaces pour empêcher les migrants de se jeter à l'eau. Ce manque de collaboration contraste avec les efforts des agents de la Garde civile côté espagnol, dépassés par les tentatives répétées", précise le journal.

"La ville autonome de Ceuta a été une fois de plus le théâtre d'une nouvelle vague d'entrées illégales d'immigrés clandestins qui, profitant de l'absence de contrôles de la part des autorités marocaines, ont tenté d'atteindre les digues frontalières pour accéder au territoire espagnol", informe La Gaceta.

"Selon des sources de la Garde civile, une cinquantaine de Marocains ont tenté de traverser à la nage entre jeudi et vendredi, et près d'une douzaine y sont parvenus", note le journal qui précise que la Garde civile espagnole a dû prendre des mesures exceptionnelles face au flux de migrants venant des territoires marocains. "Vendredi, des unités maritimes et terrestres déployées dans les deux baies de la ville ont intercepté au total huit clandestins marocains", poursuit le média espagnol qui précise que "la présence policière a été renforcée aux points clés de la frontière, notamment aux brise-lames".

Depuis le début de l'année en cours, 200 immigrants illégaux ont réussi à entrer à Ceuta, indique encore le journal, citant les autorités espagnoles.

Les migrants illégaux sont souvent utilisés par le Makhzen comme carte politique pour faire pression sur l'Espagne, et à travers elle les pays de l'Union européenne, notamment pour arracher des concessions dans le dossier du Sahara occidental.

En mars 2022, les services de renseignement espagnols ont pointé du doigt le Maroc suite à la tentative de 3700 migrants de franchir la clôture frontalière de Melilla, affirmant que le royaume a cessé de surveiller les camps de migrants subsahariens près de la frontière avec l'enclave espagnole.

"Durant ces dernières semaines, les rapports des services de renseignement ont mis en garde contre les agissements du Maroc qui a cessé de contrôler les camps de migrants subsahariens situés de l'autre côté de la frontière, en attendant une opportunité pour les instrumentaliser, avait écrit le journal "El Espanol".

Une année plus tôt, les 17 et 18 mai 2021, des milliers de migrants clandestins, dont de nombreux jeunes, ont afflué vers l'enclave de Ceuta, avec la complicité des garde-frontières marocains.

En deux jours, jusqu'à 12.000 migrants ont traversé la frontière de l'enclave espagnole, "engloutissant" la ville de 80.000 habitants. La plupart ont été refoulés mais plus de 1.000 mineurs marocains sont restés. Le gouvernement espagnol avait qualifié ces événements de "grave crise pour l'Espagne et aussi pour l'Europe".

miques régionales, a récemment remis un message du chef de l'Etat congolais au président angolais Joao Lourenço.

Jusqu'à présent, Kinshasa refusait catégoriquement de négocier avec le M23, qu'il qualifie de groupe terroriste. Depuis plus de deux ans, le M23 poursuit son expansion dans l'est de la RDC.

La rébellion occupe des pans entiers des provinces du Nord et du Sud-Kivu et contrôle les villes de Goma et Bukavu. Outre les milliers de morts, les affrontements ont provoqué des déplacements massifs de populations et une crise humanitaire majeure.

P A L E S T I N E

L'UIPA salue les conclusions du rapport de la Commission d'enquête indépendante de l'ONU sur l'agression sioniste dans les territoires palestiniens occupés

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a salué les conclusions du rapport de la Commission d'enquête indépendante de l'ONU sur l'agression sioniste dans les territoires palestiniens occupés, soulignant que ce rapport avait documenté, preuve à l'appui, les crimes contre l'humanité que commet l'entité sioniste de façon systématique, et a révélé au grand jour son implication dans des actes de génocide à Gaza et en Cisjordanie.

Dans un communiqué signé par son président, M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'UIPA a précisé que le rapport avait documenté des violations graves des droits des civils palestiniens, ainsi que la diffusion par l'occupation de ces pratiques sur les réseaux sociaux, en vue d'humilier et d'intimider les Palestiniens et de les amener de force à quitter leurs territoires. L'UIPA a affirmé que la teneur du rapport "exige une action internationale urgente pour mettre fin à la politique d'impunité qui a encouragé l'occupation à persister dans ses crimes", ajoutant que le rapport "a clairement évoqué la passivité internationale systématique face aux violations graves subies par le peuple palestinien".



Dans ce cadre, l'Union a appelé la communauté internationale à "assumer ses responsabilités juridique et morale, à prendre des mesures immédiates pour soutenir les droits du peuple

palestinien à l'autodétermination, conformément aux principes du droit international, à agir sans délai pour mettre fin à l'occupation sioniste, et à traduire en justice les dirigeants de l'occupation

en tant que criminels de guerre, ainsi qu'à lever le blocus inique sur la bande de Gaza afin de mettre fin à la souffrance humaine endurée par le peuple palestinien".

M. Lazzarini souligne l'urgence de redonner accès à l'éducation aux centaines d'enfants palestiniens à Gaza

Le chef de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a souligné l'urgence de "redonner accès à l'éducation" aux centaines de milliers de filles et de garçons dans la bande de Gaza et réaffirmé que l'agence onusienne "reste le principal fournisseur d'apprentissage d'urgence" dans l'enclave palestinienne ravagée par plus de 15 mois d'agression sioniste.

"Il est urgent de redonner accès à l'éducation aux centaines de milliers de filles et de garçons qui vivent actuellement dans les décombres (...)", a écrit M. Lazzarini, dans un message publié

samedi soir sur les réseaux sociaux. Et de souligner encore que "l'UNRWA reste le principal fournisseur d'apprentissage d'urgence et de soutien psychosocial à Gaza. L'éducation redonne espoir aux enfants. Elle les aide à guérir et à renouer progressivement avec leur enfance".

Pour le patron de l'UNRWA, "c'est essentiel pour surmonter les traumatismes indicibles qu'ils subissent". Il a, par ailleurs, précisé que "plus de 270.000 garçons et filles sont inscrits au programme éducatif de l'UNRWA. Ils bénéficient d'un apprentissage de base en arabe, anglais, mathématiques et

sciences". "Nos équipes ont récemment ouvert 130 espaces d'apprentissage temporaires supplémentaires dans des écoles et des centres d'accueil", a-t-il poursuivi. "A Gaza, nous offrons un apprentissage en présentiel à environ 47.000 enfants", a-t-il encore dit, ajoutant, cependant, qu'"il reste un long chemin à parcourir pour permettre à toujours plus d'enfants d'accéder à l'éducation".

"L'objectif est d'éviter une génération perdue d'enfants palestiniens. L'enjeu est de taille, il n'y a pas de temps à perdre", a conclu Lazzarini dans son message.

L'occupation sioniste prolonge délibérément la guerre de génocide et de déplacement des Palestiniens (MAE palestinien)

L'occupation sioniste prolonge délibérément la guerre de génocide et de déplacement contre le peuple palestinien, en particulier dans la bande de Gaza, a dénoncé dimanche, le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés. Dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, la diplomatie palestinienne a indiqué que l'occupation "approfondit les actes de génocide et de dépla-

cement en intensifiant l'utilisation de la famine et de la privation de nourriture comme arme dans sa guerre dévastatrice contre l'enclave palestinienne, et en privant plus de deux millions de Palestiniens de leurs droits humains et civils les plus élémentaires". Ceci constitue, souligne le MAE palestinien, "un déniement des efforts internationaux pour le lancement des opérations de secours et de reconstruction (de

Gaza), et pour contourner les résultats du dernier sommet arabe, les décisions de la légalité internationale et les ordres émis par la justice internationale". Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a également estimé que "toute équation politique qui ne donne pas la priorité à la protection des civils palestiniens et de nos compatriotes dans la bande de Gaza, représente une violation flagrante

du droit international et du droit international humanitaire". Il a, en outre, exigé une intervention internationale et ne pas se laisser entraîner dans le tourbillon de la politique sioniste et ses manœuvres "au détriment de la vie de nos compatriotes et de leur maintien sur leur terre natale", appelant à une action "sérieuse" pour mettre fin à la guerre de génocide et de déplacement des Palestiniens.

Ghaza : un Palestinien tombe en martyr dans un bombardement de l'armée sioniste

Au moins un Palestinien est tombé en martyr dimanche soir, dans un bombardement aérien de l'armée sioniste dans le sud de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Mohammed Khaled Al-Dahdouh, du

quartier d'Al-Zeitoun, est tombé en martyr à la suite d'une frappe de drone de l'armée sioniste près du carrefour du Koweït, dans le sud de la bande de Gaza, précise Wafa.

Le bilan de l'agression génocidaire

sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 48.572 martyrs et 112.032 blessés, depuis le 7 octobre 2023, selon un dernier bilan des autorités palestiniennes de la santé.

APS

Ghaza : mise en garde contre une grave crise de l'eau

Les autorités municipales de la bande de Gaza ont mis en garde contre l'imminence d'une grave crise de l'eau qui pourrait affecter l'ensemble de l'enclave, au moment où l'entité sioniste durcit son blocus sur la ville.

"Le réseau de distribution d'eau assurant environ 70 % des besoins quotidiens en eau de la ville de Gaza risque à tout moment d'être interrompu.

Si cela arrive, il pourrait entraîner une grave pénurie d'eau, menaçant la vie des civils et provoquant une détérioration de la santé publique, avec la propagation potentielle de maladies", a averti la municipalité de Gaza, dans un communiqué, relayé lundi par des médias.

Depuis la fin de la première phase de l'accord de cessez-le-feu et d'échange de prisonniers début mars, l'entité sioniste a durci ses sanctions contre la population de Gaza, en fermant tous les points de passage de Gaza, en bloquant l'entrée de l'aide humanitaire et en coupant le courant électrique.

Le blocus et l'interruption de l'approvisionnement en électricité de Gaza ont entraîné la fermeture d'installations essentielles de traitement de l'eau et des eaux usées, ce qui a aggravé les conditions humanitaires déjà désastreuses dans le territoire.

SYRIE

L'ONU appelle l'entité sioniste à mettre fin à sa présence militaire dans la zone tampon syrienne

Les Nations Unies ont appelé l'entité sioniste à mettre fin à sa présence militaire dans la zone tampon du Golan syrien occupé et à respecter l'accord sur le désengagement de 1974, a rapporté lundi l'agence de presse syrienne Sana.

Selon Sana, le Secrétaire général adjoint de l'ONU aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, a déclaré dans une interview accordée à la télévision chinoise CCTV, au siège de l'ONU à New York, que l'accord de désengagement des forces entre la République arabe syrienne et l'entité sioniste, conclu en 1974, "doit être respecté et exécuté, parce qu'en fin, ce que nous voulons dans le cadre de notre mission dans la région est d'y maintenir la paix et la stabilité". M. Lacroix a, en outre, réitéré la position de l'ONU selon laquelle la zone tampon devait retrouver son statut initial, conformément à l'accord de 1974 et à la résolution du Conseil de sécurité.

Fin 2024, l'entité sioniste a approuvé un plan visant à encourager l'expansion des colonies sur le plateau du Golan syrien occupé.

Pour rappel, l'entité sioniste a conquis une partie du plateau du Golan pendant la guerre de 1967 et l'a annexée, malgré les condamnations internationales.

MÉDÉA Appel à candidatures pour participer au 15^e Festival du théâtre comique

Commissariat du 15^e Festival national du Théâtre comique de Médéa a lancé un appel à candidatures aux praticiens du 4^e Art de toutes les régions d'Algérie, pour prendre part à sa 15^e édition, prévue du 30 juin au 5 juillet prochains, ont annoncé, dimanche, les organisateurs dans un communiqué.



Sept représentations seront sélectionnées pour participer à cette 15^e édition, organisée sous le slogan "Médéa : 100 ans de théâtre" et baptisée du nom du journaliste-écrivain Ammar-Yezli, explique le communiqué qui précise que les spectacles retenus seront en lice pour les prix des meilleurs, spectacle (Grappe d'Or), scénario, mise en scène, musique, scénographie, rôles masculin et féminin, ainsi que celui du Jury.

La participation à la compétition de ce 15^e festival est ouverte aux coopératives et associations théâtrales professionnelles et amateurs qui auront à remplir, au préalable, le formulaire numérique de parti-

cipation joint à l'annonce, indiquant le lien qui renvoie à la vidéo du spectacle que chacune d'elles souhaite proposer au concours, avant le 1^{er} juin prochain.

Autres conditions requises pour prendre part à la compétition de ce 15^e festival, l'objectivité et l'utilité des contenus qui doivent être proposés dans des formes humoristiques, excluant les monologues et les sketches, précise le communiqué et fixant la durée minimale de chaque spectacle à 60 minutes, avec un personnel artistique et technique ne dépassant pas les 15 éléments.

Le commissariat du festival se chargera de nommer un

groupe d'académiciens et de spécialistes dans la pratique du 4^e Art, qui aura à superviser les différentes prestations en pré-sélections pour n'en retenir que sept d'entre-elles qui seront en lice pour le sacre de la 15^e édition de ce festival, dont les résultats seront annoncés avant le 10 juin prochain, explique t-on encore dans le communiqué.

Les organisateurs précisent, enfin, qu'une page Facebook du festival : www.facebook.com/fntcmedea-personnes, est mise à la disposition des postulants à cette compétition qui pourront, ainsi y trouver le formulaire à remplir, et consulter les conditions complètes de participation.

THÉÂTRE POUR ENFANTS Représentation honorifique de la pièce "Royaume des loisirs" à Adrar

Une représentation honorifique de la pièce théâtrale "Royaume des loisirs", du réalisateur Noureddine Kehil, a été animée, samedi dans la soirée au théâtre régional d'Adrar, à la satisfaction d'un public nombreux, a-t-on appris dimanche des responsables de cet établissement culturel. Interprétée par des comédiens issus des wilayas d'Adrar, Béchar et Tamanrasset, cette

œuvre entre dans le cadre du programme du théâtre régional d'Adrar, visant l'encouragement et la valorisation des œuvres théâtrales créatives aux contenus destinés aux enfants, a indiqué le chef de service de programmation et de distribution au théâtre régional d'Adrar, Noureddine Frane.

Second du genre présenté cette année dans la wilaya, ce spectacle devra être projeté

au niveau des autres communes de la wilaya, avant de participer à d'autres manifestations nationales artistiques dédiées au théâtre pour enfants, à travers le pays, a ajouté M. Frane.

Accompagnés de leurs parents, les enfants ont attentivement suivi et apprécié le contenu instructif de cette œuvre, a indiqué le même responsable qui a annoncé le lancement prochain,

par le théâtre régional d'Adrar, des journées "printemps théâtral" pour enfants, coïncidant avec la fête de la victoire et les vacances scolaires de printemps. Cette manifestation culturelle d'une semaine, qui verra la participation d'associations et troupes théâtrales de différentes régions du pays, comportera diverses œuvres théâtrales et des activités artistiques et récréatives.

OUARGLA Vingt troupes animent la 12^{ème} édition du festival de l'Inchad

Vingt (20) troupes, représentant différentes wilayas du Sud, animent la 12^{ème} édition du festival de l'Inchad, ouvert samedi soir à la maison de la culture Moufidi Zakaria à Ouargla.

L'ouverture de cette manifestation, en présence des autorités locale et d'un public venu nombreux apprécier cette manifestation entrant dans le cadre du programme des veillées ramadhaneuses, a été marquée par des morceaux d'Inchad exécutés par la troupe "Nassim El-Inchad lil Afrah ouel Madih" de Ghardaïa, lauréate de la dernière édition, ainsi que par les troupes "Nour El-Houda" de Touggourt et "Kheima" de Berriane (Ghardaïa).

Le programme de ce festival (15-20 mars), regroupant des troupes issues des wilayas d'El-Oued, El-Meghaïer, Ghardaïa, Touggourt, El-Meniaâ et Ouargla, prévoit, une semaine durant, des concours dans quatre domaines, à savoir l'Inchad selon les critères modernes, le Madih local traditionnel, l'Inchad féminin et le meilleur Mounich de moins de 13 ans, a indiqué le commissaire du festival, Ali Tarmoun.

Le programme du festival, qui sera couronné de prix pécuniaires conséquents, comporte aussi des communications et ateliers sur l'art de l'Inchad.

Initiée par la direction locale de la Culture et des Arts, sous l'égide du ministère de tutelle et de la wilaya d'Ouargla, le festival vise à créer un espace approprié pour mettre en lumière les voix d'Inchad prometteuses, échanger les expériences et encourager les jeunes talents, selon les organisateurs.

CINEMA Novocaine prend sans souffrir la tête du box-office nord-américain

La comédie d'action Novocaine a pris la tête du box-office nord-américain marqué par de faibles recettes, selon les estimations publiées dimanche par le cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Le film distribué par Paramount, avec Jack Quaid dans le rôle du héros, a récolté seulement 8,7 millions de recettes dans les cinémas des Etats-Unis et du Canada entre vendredi et dimanche, un chiffre très faible pour une sortie en tête du box-office.

Il devance "Mickey 17" (7,51 millions), la comédie de science-fiction du réalisateur sud-coréen Bong Joon-ho, une nouvelle satire sociale à base de conquête spatiale et de clonage pour le cinéaste lauréat de l'Oscar du meilleur film pour "Parasite" en 2020.

Presque à égalité, avec 7,5 millions de recettes, "The Insider", thriller d'espionnage de Steven Soderbergh avec Michael Fassbender et Cate Blanchett, fait son entrée à la troisième position.

Vient ensuite, en quatrième position, la dernière livraison des films Marvel (Disney), "Captain America: Brave New World", qui atteint, avec 5,5 millions ce week-end, un total de 185,4 millions de recettes depuis sa sortie aux Etats-Unis (203 millions à l'international).

Enfin, le retour du duo Daffy Duck et Porky Pig, des dessins animés Looney Tunes, ferme le top 5 avec 3,2 millions de dollars de recettes.

Voici le reste du top 10:

6. "The Last Supper" (2,8 millions)
7. "Paddington au Pérou" (2,8 millions)
8. "Dog Man" (2,5 millions)
9. "The Monkey" (2,4 millions)
10. "Last Breath" (2,3 millions).

NEDROMA Le Plan de sauvegarde et de mise en valeur de la vieille ville approuvé par arrêté interministériel (JO)

L'arrêté interministériel portant approbation du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Nedroma, cité historique de la wilaya de Tlemcen, a été publié au Journal officiel n°15.

L'arrêté, signé par les ministres de la Culture et des Arts, de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire ainsi que de l'Environnement et de la Qualité de la vie, en application des dispositions de la Loi n° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, approuve le plan permanent de sauvegarde et de mise en

valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Nedroma.

Le plan, mis à la disposition du public durant les 30 jours qui suivent la publication du présent arrêté, peut être consulté au niveau du siège de la commune de Nedroma et au niveau du siège de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS), stipule cet arrêté.

L'Agence veille au suivi de la mise en œuvre de ce plan de sauvegarde et de concertation avec le président de l'Assemblée populaire communale de Nedroma et toutes les autorités et parties concernées, selon les termes de l'article 6 de cet arrêté.

Le ministère de la Culture et des Arts

a souligné, dans un communiqué, que l'approbation du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Nedroma, vient renforcer les efforts de l'Etat algérien dans la protection du patrimoine".

Elle constitue aussi une "étape importante" dans le processus de préservation des sites historiques de la wilaya de Tlemcen.

"La vieille ville de Nedroma dispose de nombreux monuments historiques alliant authenticité et modernité et demeure un "témoin vivant d'une civilisation islamique ancienne", a souligné le ministère, notant que ce plan de sauvegarde "répond au besoin urgent"

de préserver un patrimoine "unique", partie intégrante de l'identité algérienne. "Le ministère de la Culture et des Arts poursuit ses efforts pour inscrire la vieille ville de Nedroma, dans la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco", a relevé le ministère, qualifiant cette approbation du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille Nedroma d'"étape juridique fondamentale" devant renforcer le statut de Nedroma comme un des secteurs sauvegardés les plus importants en Algérie" qui contribuera à "consolider sa valeur historique et culturelle".

LANCEMENT DU PREMIER CENTRE DE CALCUL HAUTE PERFORMANCE DÉDIÉ À L'IA EN ALGÉRIE

Une avancée stratégique vers la souveraineté numérique

Le lancement du premier centre de calcul haute performance dédié à l'intelligence artificielle (IA) en Algérie, dont la première pierre a été posée dimanche à Oran par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, est "une avancée stratégique vers la souveraineté numérique".



Cet ambitieux projet, porté par le ministère de la Poste et des Télécommunications, représente un investissement stratégique à l'ère de l'IA. Ce centre qui est doté d'une puissance de calcul avancée, sera équipé de GPU de dernière génération, permettant aux chercheurs, startups et entreprises algériennes d'accéder à des capacités de calcul intensif pour le développement d'applications IA, notamment dans les domaines de la santé, de l'industrie, de la cyber sécurité et des smart cities.

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, a souligné que cette infrastructure

s'inscrit dans la vision du président de la République visant à positionner l'Algérie comme un hub régional de l'innovation et de la transformation numérique. Il a également rappelé que ce centre facilitera l'émergence d'un écosystème IA dynamique en mettant à disposition des ressources de calcul accessibles aux startups et aux institutions académiques.

Un investissement structurant

Ce projet qui s'intègre dans une stratégie nationale d'intelligence artificielle, récemment annoncée, repose sur trois piliers majeurs à savoir: des infra-

structures et capacités de calcul avec la mise en place de centres de données performants et d'architectures cloud optimisées pour l'IA.

La formation et la recherche en nouant un partenariat avec les universités et centres de recherche spécialisés en IA et en mathématiques, ainsi que la valorisation industrielle pour un accompagnement des startups et des entreprises dans le développement de solutions IA appliquées à divers secteurs.

Avec ce centre de calcul, en plus du cloud lancé par le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN), l'Algérie franchit une nouvelle étape vers la souveraineté numérique, en réduisant sa dépendance aux infrastructures étrangères et en créant un environnement favorable à l'innovation technologique.

Ce projet ambitieux témoigne de la volonté du gouvernement de faire de l'IA un levier de croissance et de compétitivité, et marque le début d'une nouvelle ère pour l'écosystème technologique algérien.

ESPACE

Les astronautes bloqués de l'ISS attendus ce soir sur Terre

Les deux astronautes américains bloqués à bord de la Station spatiale internationale (ISS) depuis plus de neuf mois doivent arriver sur Terre ce soir (mardi), a annoncé la Nasa.

Butch Wilmore et Suni Williams doivent effectuer leur trajet retour avec un autre astronaute américain ainsi qu'un cosmonaute russe en embarquant dans un vaisseau Crew Dragon de l'entreprise SpaceX, arrimé à la station depuis dimanche matin.

Tous deux séjournent dans le laboratoire orbital depuis le mois de juin. Leur capsule Starliner, développée par Boeing, avait rencontré des défaillances de propulseur et des fuites d'hélium lors de ce qui constituait alors son vol inaugural.

L'agence spatiale américaine avait préféré faire rentrer le vaisseau à vide par mesure de sécurité, contraignant les astronautes à patienter sur l'ISS, alors qu'ils ne devaient y rester que quelques jours.

Dans un communiqué diffusé dimanche soir, la Nasa a annoncé prévoir l'amerrissage de Crew Dragon pour 17H57 mardi (21H57 GMT). Elle avait précédemment annoncé leur retour à partir de mercredi.

"L'objectif actualisé de retour continue d'accorder du temps aux membres d'équipage de la station spatiale pour qu'ils achèvent leurs tâches de passation", a décrit l'agence spatiale, faisant état de "conditions météorologiques moins favorables attendues pour plus tard dans la semaine".

L'astronaute de la Nasa Nick Hague, et son collègue Alexandre Gorbounov, de l'agence russe Roscosmos, les accompagneront dans leur voyage, dont des images seront diffusées en direct à partir de lundi soir lors de la préparation de la fermeture de l'écouille.

Malgré la durée de leur séjour spatial, Butch Wilmore et Suni Williams ne battent pas le record américain de l'astronaute Frank Rubio.

Ce dernier a vécu 371 jours à bord de l'ISS en 2023, au lieu des six mois initialement prévus, en raison d'une fuite de liquide de refroidissement à bord du vaisseau spatial russe prévu pour son retour.

Le record mondial est, lui, détenu par le cosmonaute russe Valeri Polyakov, revenu sur Terre en 1995 après avoir passé 437 jours consécutifs à bord de la station spatiale Mir.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE WILAYA DE KHENCHELA DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION NIF : 408016000040049

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret N° 15/247 du 16 septembre 2015 correspondant au 02 dhou hidja 1436 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Khenchela informe les établissements ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2025 Concernant « l'Acquisition des équipements médicaux au profit de l'extension de la polyclinique à Babar: »

LOT N° 01 : différents équipements médicaux

LOT N° 02 : mobiliers médicaux

LOT N° 03 : la literie

Paru en date du: 13/01/2025 aux quotidiens « EL -HIWAR ESSIASI » en ARABE «DK NEWS» EN FRANÇAIS, et faisant suite aux résultats de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres et selon les critères d'évaluation prévus au cahier des charges que le marché est attribué provisoirement comme suit:

| DESIGNATION DES LOTS | ÉTABLISSEMENT | NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE | MONTANT DE L'OFFRE FINANCIERE APRES VERIFICATION | DELAJ DE LIVRAISON | NOTE TECHNIQUE | CRS |
|----------------------|--|---------------------------------|--|--------------------|----------------|---|
| LOT N° 01 | LE LOT est infructueux Pour le Motif Suivant : Aucune offre n'est qualifiée techniquement | | | | | |
| LOT N° 02 | EURL NST MED -AZAZGA-TIZI OUZOU | 001815108218116 | 1.398.726.00 DA | 03 JOURS | 85 PTS | Moins disant après la qualification technique |
| LOT N° 03 | -EURL HAMITECHE MEDICAL -TIZI OUZOU | 001815108215002 | 7.833.175.00 DA | 02 JOURS | 80 PTS | Moins disant après la qualification technique |

Les soumissionnaires désirant consulter l'évaluation technique et financière de leurs soumissions, peuvent se présenter à la direction de la santé et de la population de la wilaya de Khenchela cité 440 lgts SONATIBA bureau de planification. Dans les **trois (03) jours** qui suivent la première publication de l'avis d'attribution provisoire.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret cité ci-dessus tout soumissionnaire contestant le choix opéré, peut introduire un recours auprès du comité des marchés dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution de cet avis.

DK NEWS

Anep : 2516008455 du 18/03/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Ghardaia
Daira de Bounoura
Commune de Bounoura
NIF : 098547109079907

Avis d'attribution Provisoire

Conformément à la disposition des articles 65 alinéa 2 et 82 du décret présidentiel n° 247-15 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés Publics et des délégations de service public la Commune de Bounoura Wilaya de Ghardaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04 /2025, portant sur:

- REALISATION D'UNE CONTINNE SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE A LA ZONE DES SCIONCES 03.

- paru sur les quotidiens nationaux الوسيط المعزالي en date du 24/022025, et DK NEWS en date du 24/02/2025

ANEP N° (2516005736) qu'a l'issue de l'évaluation et analyse des offres le marché a été attribué à titre provisoire au Soumissionnaire cité dans le tableau ci-dessous cela en application des critères de choix énoncés dans le cahier des charges.

| N° | Le projet | Entreprise | NIF | Montant en T.T.C | Délai | Note tech /110 | Choix de l'entreprise |
|----|---|-------------------|-----------------|------------------|----------|----------------|-----------------------|
| 03 | REALISATION D'UNE CONTINNE SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE A LA ZONE DES SCIONCES 03. | ADJABI ABDELHAMID | 185471000542156 | 13 895 046,31 | 90 Jours | 93 | Moins disant |

Les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher des services de l'APC de Bounoura Wilaya de Ghardaia au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché et prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les recours éventuels peuvent être introduits dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première parution de cet avis aux quotidiens nationaux et au Bomp ; auprès de la commission des marchés publics de la Commune de Bounoura.

DK NEWS

Anep : 2516008464 du 18/03/2025

HANDI-BASKET

Nour M'Sila remporte le trophée de la Super Coupe d'Algérie

Le club handi-basket de Nour M'Sila s'est adjugé le trophée de la 9e Super Coupe d'Algérie messieurs en battant la formation de Nour Hamadi sur le score de 71 à 64, en match joué à la salle Omnisport de Birkhadem (Alger), en présence des membres du bureau fédéral de la Fédération algérienne handisport (FAH).

Dans un match très disputé entre deux formations qui dominent le handi-basket national depuis quelques années, Nour M'Sila a réussi son pari de débiter la saison 2024-2025 avec un titre, qui va lui ouvrir l'appétit pour le championnat et la Coupe d'Algérie cette année.

Pour cette finale, les deux équipes se sont préparées le plus normalement du monde, puisque leurs joueurs sont ceux qui jouent en sélection, se connaissent bien. Les deux clubs sont des pourvoyeurs de joueurs pour la sélection nationale.

Les acteurs de la rencontre ont répondu présents sur tous les plans pour un match dont le résultat final l'emporte sur le jeu. Le titre est revenu finalement au club le plus entreprenant, efficace et qui a été l'auteur de peu d'erreurs. Du point de vue "histoire des deux clubs", celle de Nour M'Sila est de loin la plus riche, avec plus 15 titres de champion, 8 coupes d'Algérie, 8 super coupes et une coupe arabe arrachée en Jordanie en 2016. D'ailleurs, presque à chaque saison, l'équipe de handi-basket du Nour offre au moins un titre à la ville de M'Sila.

La rencontre de Super Coupe d'Algérie s'est jouée sur de petits détails et l'ex-



périence du groupe formant Nour M'Sila, dans la gestion des matchs de coupe et la volonté de réussir cette sortie, ont prévalu, offrant un trophée bien mérité à l'équipe.

Évoluant tous les deux en championnat de division Une, Nour M'Sila et Nour Hamadi dominent leurs groupes. Les M'Silis, conduits par le joueur le plus en vue à chaque rencontre, Nabil Tabi, sont leader du groupe Centre-Est avec 12

points, récoltés après six victoires en six matchs et sans aucune défaite, devant celle d'El Bibane 11 points avec sept matchs joués. Le même cas de figure est similaire dans le groupe Centre-Ouest, avec la domination de Nour Hamadi avec 12 points avec un parcours similaire (six victoires en autant de matchs). La seconde place du groupe est partagée par Saoura Béchar et l'IRB El Harrach (10 pts).

TENNIS - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE INDIVIDUEL DES U16

Bedouani et Lallali forfaits pour le stage de pré-sélection (FAT)

L'Association des Comités nationaux olympiques africains (ACNOA) a décerné, dimanche, au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la Médaille d'or du mérite olympique et sportif africain attribuée aux chefs d'Etat, ainsi qu'un cadeau symbolique, indique un communiqué de la Présidence de la République.

La Fédération algérienne de tennis a annoncé lundi le forfait des joueurs Mehdi Bedouani (Balle Jaune Mostaganem) et Inès Lallali (Hamra) pour le stage de pré-sélection prévu du 19 au 23 mars courant au Centre fédéral d'entraînement de Ben Aknoun (Alger), en vue du Championnat d'Afrique individuel des moins de 16 ans.

"Bedouani et Lallali seront remplacés par Amine Kamiri (CRBBK) et Sarra Zorkani (COST2000)" a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. "Le choix" de convoquer Kamiri et Zorkani pour ce stage de pré-sélection "a été effectué sur la base de leur dernier classement national", actualisé en ce mois de mars 2025, a-t-il détaillé de même source.

MUAY THAÏ - LIGUE ONE CHAMPIONSHIP

L'Algérien Nabil Anane affrontera le Thaïlandais Superlek Kiatmoo le 23 mars au Japon

L'Algérien Nabil Anane sera opposé au Thaïlandais Superlek Kiatmoo dans un chaud combat de la catégorie Bantamweight, spécialité muay Thai, prévu dans la soirée du dimanche 23 mars, à la Saitama Super Arena (Japon), pour le compte des Championnats du monde de la Ligue asiatique, One Championship.



Un combat qui s'annonce assez difficile pour le jeune algérien (20 ans), car appelé à défier un adversaire beaucoup plus expérimenté (29 ans), et qui fait tout simplement partie des meilleurs dans cette catégorie de poids. Anane reste sur une belle victoire contre l'Écossais Nico Carrillo, remportée par KO technique, au premier round d'un combat intérimaire des Championnats du monde de muay thai, catégorie des poids coqs, disputé fin janvier dernier à l'Impact Arena de Bangkok (Thaïlande). Il s'agissait du sixième succès consécutif pour le jeune algérien, sociétaire de l'équipe "Mehdi Zatout", après sa victoire contre Soe Lin Oo (Burma), qui l'avait dominé aux points, au Lumpinee Stadium de Bangkok, par décision unanime des juges. "Mon objectif est de rester sur cette lancée et d'enchaîner d'autres victoires, tout en mûrissant et en gagnant en expérience en parallèle. Avec le temps, et quand je serai prêt, je viserai le titre mondial" a expliqué Anane concernant ses objectifs. Plusieurs autres combats figurent au programme de cette riche soirée internationale d'arts martiaux au Japon. Le plus important d'entre eux sera probablement le duel qui mettra aux prises le champion du monde Rottang Jitmuangnon (Thaïlande) et Takeru Segawa (Japon).

CÉRÉMONIE DES AFRICA OLYMPIC AWARDS

Les Algériennes Imane Khelif et Kaylia Nemour récompensées

La cérémonie des Africa Olympic Awards, organisée par l'Association des Comités Nationaux Olympiques Africains (ACNOA), samedi soir au Cercle National de l'Armée à Alger, a récompensé les athlètes algériennes Imane Khelif (boxe) et Kaylia Nemour (gymnastique), médaillées d'or lors des derniers Jeux olympiques JO-2024 de Paris.

Cette soirée de gala, marquée par la reconnaissance des meilleures performances des athlètes africains en 2024, a été rehaussée par la présence du ministre des Sports, M. Walid Sadi, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, ainsi que du président de l'ACNOA, Mustapha Berraf, élu ce samedi à la tête de l'instance continentale.

Les prix ont été attribués à des athlètes et entraîneurs d'exception ayant marqué l'année 2024 par leurs exploits sportifs sur la scène internationale. Le prix de la meilleure athlète féminine a été décerné à la Kenyane Faith Chepngetich Kipyegon, double championne olympique et record-woman du monde du 1500 m, pour ses performances exceptionnelles en athlétisme, alors que le titre de meilleur athlète masculin a été remis au Botswanais Letsile Tebogo, auteur de performances impressionnantes en sprint (100m et 200m).

Les jeunes talents ont également été à l'honneur, avec la récompense du meilleur espoir féminin, attribuée à Kaylia Nemour, jeune prodige algérienne de la gymnastique, médaillée d'or aux



barres asymétriques aux JO-2024, et du meilleur espoir masculin décerné au Kenyan Emmanuel Wanyonyi, spécialiste du 800 mètres. Dans la catégorie des entraîneurs, le prix de la meilleure entraîneuse féminine, a été décerné à Rena Wakama, entraîneuse de la sélection féminine nigérienne de basket-ball, tandis que Emerse Faé, le sélectionneur de l'équipe nationale de football de la Côte d'Ivoire, a remporté le prix du meilleur entraîneur masculin.

Le prix de la résilience, symbole de courage et de détermination, a été attribué à la boxeuse algérienne Imane Khelif, qui a exprimé sa "fierté" de recevoir cette distinction, soulignant qu'elle continuerait à se battre pour décrocher de nouvelles consécration.

"Je suis très fière de cette récompense de la famille sportive africaine. J'étais en stage au Qatar, mais je tenais à être présente ce soir. Merci aux responsables de l'ACNOA pour cette distinction qui

me va droit au cœur", a-t-elle déclaré.

Le prix de la résilience chez les hommes a été remis au pentathlète égyptien Ahmed El Gendy, pour sa persévérance et ses performances remarquables. Enfin, un Prix d'Honneur a été décerné à l'ancien international algérien, Mustapha Dahleb, qui a exprimé sa gratitude pour cette distinction, réaffirmant son engagement à défendre les valeurs du sport.

Organisée en marge de la 22e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ACNOA, qui a vu la réélection du président sortant, Mustapha Berraf, cette cérémonie a non seulement célébré les athlètes qui ont marqué l'année 2024, mais a également souligné l'importance du sport dans l'unification et le développement de l'Afrique, en mettant en lumière les efforts et les sacrifices des sportifs africains.

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (CIO) Sept candidats en lice pour le poste de président

Sept candidats brigueront jeudi à Costa Navarino (Grèce) la présidence du Comité international olympique (CIO), pour succéder à l'Allemand Thomas Bach, en poste depuis douze ans.

Vaisseau amiral du monde sportif, l'instance de Lausanne n'avait plus changé de patron depuis douze ans, quand Thomas Bach avait succédé en 2013 au Belge Jacques Rogge, avant d'être reconduit sans opposition en 2021, à la quasi-unanimité.

Si le Bavarois de 71 ans passera officiellement la main le 23 juin, la centaine de membres du CIO éliront son remplaçant dès jeudi, à bulletins secrets, dans le complexe balnéaire grec de Costa Navarino, au bord de la mer Ionienne.

L'élection s'annonce aussi historique qu'indécise avec la présence de sept candidats : le Français David Lappartient, l'Espagnol Juan Antonio Samaranch Junior, le Britannique Sebastian Coe, la Zimbabwéenne Kirsty Coventry, le Jordanien Feisal Al-Husseïn, le Britannico-Suédois Johan Eliasch et le Japonais Morinari

Watanabe. Seuls Sebastian Coe, patron de World Athletics et double champion olympique du 1500 m, et la Zimbabwéenne Kirsty Coventry, septuple médaillée en natation (dont deux titres) partagent un glorieux passé sportif avec l'Allemand, sacré en fleuret par équipes aux JO-1976 de Montréal. Depuis 1925, les candidats s'affrontent par tours successifs jusqu'à ce que l'un d'entre eux obtienne une majorité absolue auprès des membres du CIO, réunis à huis clos et qui doivent désormais laisser leurs appareils électroniques à l'entrée.

Tant que ce n'est pas le cas, chaque tour élimine le candidat le moins bien classé, quitte à organiser un vote intermédiaire en cas d'égalité : Thomas Bach annoncera à la session le nom du partant sans donner les scores de ses rivaux, qui seront seulement connus une



fois le vainqueur proclamé.

Avec sept candidats, le scrutin de jeudi peut donc aller jusqu'au sixième tour et si les finalistes obtiennent par deux fois le même nombre de suffrages, Thomas Bach pourra se mêler au vote pour les départa-

ger. En pratique, l'élection au CIO n'a jamais dépassé le deuxième tour, même lorsque Thomas Bach a été élu en 2013 face à cinq rivaux, avant d'être reconduit à la quasi-unanimité (93 oui, un non) en mars 2021. Mais personne ne se hasarde

cette année à désigner un seul favori.

Le vainqueur du scrutin de jeudi entrera en fonction le 24 juin prochain, pour un premier mandat courant jusqu'en juin 2033, avant une éventuelle réélection pour quatre ans.

ATHLÉTISME - PREMIÈRE SOIRÉE RAMADAN 2025 Walid Touati (AMCB) qualifié aux Championnats d'Afrique des U20 à Oran



L'athlète Walid Touati, hurdler de l'AMC Béjaïa, s'est qualifié aux prochains Championnats d'Afrique des moins de 20 ans, prévus du 14 au 18 juillet 2025 à Oran, après avoir réalisé les minima nécessaires, lors de la 1ère soirée Ramadan d'athlétisme, disputée ce week-end à Souk El Tenine, dans la wilaya de Béjaïa.

Touati a remporté le 110 mètres/haïes en 14,38, devant ses coéquipiers au club, Mohamed Benabdelhak (15,97) et Ghilès Alia (16,44).

Lors de la même soirée, la cadette Salsabil Bounemer (U16) a remporté le 100 mètres en 12,61, alors qu'elle était confrontée à des

concurrentes plus âgées qu'elle, dont des U20 et des seniors.

La native de Mila, sociétaire du club Olympique Grarem Gouga (OGG), confirme ainsi qu'elle est une des étoiles montantes de l'athlétisme algérien. Bounemer détient déjà le record national du 150 mètres dans sa catégorie d'âge.

deux autres Soirées d'athlétisme durant ce mois de Ramadan se dérouleront les 21 et 27 mars, au Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger). Outre les seniors, les catégories d'âge autorisées à participer chez les jeunes talents sont celles des U17, U18 et U20.

KARATÉ - LIGUE MONDIALE L'Algérienne Cylia Ouikène sacrée



La karatéka algérienne Cylia Ouikène a remporté la médaille d'or dans la catégorie des 50 Kg, en battant la Kazakhe Zangibirbay Muldir en finale de la Ligue mondiale de karaté-do, dimanche à Guangzhou en Chine. La championne algérienne a terminé le premier tour de la Ligue mondiale en tête de son groupe, devant l'Égyptienne Jana Ali, l'Ukrainienne Yulina Balchevska et la Française Naswa Ahmed. L'Algérienne a passé les quarts de finale face à la Vénézuélienne Salazar Jurgel, avant de prendre le dessus sur l'Italienne Perfitto Alamenna (9-1), en demi-finale.

ATHLÉTISME - 200M

Meilleure performance mondiale de l'année pour l'Australien Gout Gout sur la distance

Le sprinteur australien du sprint, Gout Gout (17 ans) a réussi, dimanche à Brisbane, la meilleure performance mondiale de l'année sur 200 m, en 20,05.

Gout Gout, âgé de 16 ans, s'est fait connaître en décembre avec le temps le plus rapide jamais réalisé sur la distance par un athlète de son âge, en 20,04. Cette marque a battu le record personnel d'Usain Bolt au même âge et le record australien de Peter Norman (20,06)

datant des Jeux olympiques de 1968. Il a de nouveau fait tourner les têtes dimanche avec un 20,05 dans les éliminatoires des championnats de l'Etat du Queensland.

L'Australien a ensuite franchi la barre des 20 secondes en finale avec un chrono de 19,98, toutefois non-homologué en raison d'un vent trop favorable. Le longiligne Gout, qui est né en Australie de parents sud-soudanais arrivés en 2005, a été comparé à Bolt, huit fois

médaillé d'or olympique. En décembre dernier, le président de la Fédération mondiale d'athlétisme (World Athletics), Sebastian Coe a salué en lui "un talent rare et précieux qu'il va falloir continuer à entretenir et à protéger".

Les minima pour les Championnats du monde d'athlétisme prévus en septembre à Tokyo est fixé à 20,16, un temps que Gout a déjà battu deux fois.

APS



LIGUE 1 MOBILIS (20^E JOURNÉE)

CRB 1 - USMA 1

Le Chabab déçoit encore ses fans

Pour le compte de la 20^e journée du championnat ligue Une Mobilis le derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, disputé dimanche soir au stade Nelson Mandela de Baraki, s'est soldé par un match nul (1-1).

Par F Yanis

Après une première période sans buts, l'USMA a ouvert le score à la 66^e minute grâce à Benzaza. Mais l'avantage des Usmistes a été de courte durée puisque Mahious, ancien attaquant des Rouge et Noir, a remis les pendules à heurs cinq à la (71). Malgré cela, les Belouizdadiens ont affiché un visage très terne au cours de cette rencontre et n'ont pas pu aller chercher les trois points de la victoire.

D'ailleurs, ce point du nul est une mauvaise opération puisque le CRB rate une très belle opportunité d'avancer au classement. Fidèle à la tradition des retrouvailles, il a choisi de ne pas célébrer son but face à son ancienne formation. Cependant, personne n'est parvenu à prendre le dessus puisque la rencontre s'est soldée sur un score de parité d'un but partout. Une bien mauvaise opération pour la formation du CR Belouizdad du moment qu'il fallait absolument gagner au cours de cette partie mais les Rouge et Blanc du Chabab n'ont pas su le faire et cela en dépit d'une large domination, notamment en seconde période où le Chabab a eu un nombre important d'occasions nettes de marquer mais il a manqué un brin de réussite au CRB pour es-



pérer l'emporter et progresser au classement général du championnat.

Au vu du déroulement de la rencontre, on peut dire que les Rouge et Blanc peuvent s'en mordre les doigts puisqu'il y avait de la place pour aller chercher les trois points de la victoire et ne pas se contenter d'un simple match nul. Par ailleurs cette rencontre est marquée par des retrouvailles.

Mahious affrontait son ancien club, tandis que Marcos Paquetá, désormais sur le banc de l'USMA, retrouvait le CRB, équipe qu'il avait dirigée auparavant. Plus que jamais, le Chabab

est appelé à faire tout ce qu'il faut pour cette fin de saison et montrer qu'il va continuer à lutter jusqu'en fin de saison. Avec ce

point du match nul, le CR Belouizdad reste dauphin du championnat avec 34 points, à sept unités du leader, le MC

Alger. De son côté, l'USMA partage désormais la troisième place avec la JS Kabylie, totalisant 33 points.

CRB : une équipe sans idées dans le jeu

Le constat est là. Le CRB n'a absolument rien proposé au cours de cette rencontre. Mis à part l'action du but, on n'a pas vu grand-chose. L'équipe a manqué d'un créateur ou d'un élément qui fait des différences. Meziane, dans un jour sans, n'a jamais pu prendre le dessus sur Mondeco.

Le CR Belouizdad n'a pas donné assez au cours de cette rencontre pour espérer empocher les points de la victoire et pouvoir rejoindre les équipes de tête. Il faudra rapidement oublier cette contre-performance et se concentrer sur la suite du parcours.

La 20^e journée en un coup d'œil

Résultats et buteurs de la Ligue 1 Mobilis de football, à l'issue du match CRB-USMA (1-1), disputé dimanche soir pour le compte de la 20^e journée :

Vendredi, 14 mars 2025 :

JS Saoura 2 : Bédi (13e, 72e) US Biskra 0
Paradou AC 2 : Boulbina (17e, sp, 90e+4) CS Constantine 0

JS Kabylie 2 : Ignatev (15e), Lahmeri (67e) MC Oran 1 : Dahar (54e)

ES Mostaganem 1 : Hitala (50e) ES Sétif 0

Samedi, 15 mars 2025 :

ASO Chlef 0 : Olympique Akbou 0
MC Alger 2 : Menezla (56e), Bangoura (75e)
USM Khenchela 2 : Djaouchi (84e, sp, 90e+2)

Dimanche, 16 mars 2025 :

NC Magra 0 : MC El Bayadh 0 : CR Belouizdad
Mahious (73e) USM Alger (Méril, 65e).

ELIMINATOIRES MONDIAL FÉMININ (U17) Algérie - Nigéria au 3^e et dernier tour

La sélection algérienne féminine U17 de football, affrontera son homologue nigérienne, au troisième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2025 de la catégorie.

Le match aller se jouera en Algérie les 18, 19 ou 20 avril 2025, tandis que la manche retour se disputera en déplacement (25-27 avril).

Pour rappel, la sélection algérienne s'est brillamment qualifiée au troisième et dernier tour des éliminatoires du mondial 2025 de la catégorie, en surclassant son homologue du Botswana (4-0, mi-temps 2-0), lors du deuxième tour retour, disputé dimanche soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Les buts de cette rencontre ont été inscrits par Rebbahi (22), Sehoul (41 et 86) et Iskounene (74).

Lors du match aller disputé la semaine dernière à Francistown, les jeunes footballeuses algériennes



avaient perdu (2-1). De son côté, l'équipe nigérienne a largement dominé l'Afrique du Sud en s'imposant en déplacement (3-1) avant de confirmer sa supériorité lors de la manche retour (2-0).

Les joueuses de Abdenour Mira

auront une opportunité en or d'écrire une nouvelle page du football féminin algérien et de décrocher une qualification historique pour le Mondial U17 qui aura lieu en Afrique du 17 octobre au 8 novembre 2025.

ITALIE (29^E JOURNÉE)

Naples rejoint provisoirement l'Inter Milan en tête du classement

Naples est revenu provisoirement à la hauteur de l'Inter Milan après son nul sur le terrain du mal classé Venise (0-0) dimanche lors de la 29^e journée du Championnat d'Italie.

Le Napoli totalise désormais 61 points comme l'Inter, mais le club lombard a conservé sa première place grâce à sa meilleure différence de buts (+36, contre +22). L'Inter peut reprendre ses aises en tête de la Serie A s'il s'impose en soirée à Bergame face à l'Atalanta. Si l'Atalanta, 3^e avec 58 points, s'impose en revanche, on assisterait à un regroupement inédit dans l'histoire du championnat italien à ce stade de la saison, avec trois équipes à 61 points à neuf journées de la fin. C'est pourquoi les joueurs d'Antonio Conte faisaient grise mine au coup de sifflet final, avec le sentiment d'avoir laissé échapper deux points contre l'avant-dernier du championnat (20 pts). Ils se sont certes créés l'occasion la plus nette, par Romelu Lukaku (45e), mais le ballon, stoppé en extremis par Ionut Radu n'avait pas franchi intégralement la ligne. Le Napoli tourne au ralenti depuis un mois et demi: son nul de dimanche est le cinquième en sept matches pour une défaite et une seule victoire.

COUPE DE LA LIGUE

Newcastle bat Liverpool (2-1) en coupe de la Ligue et décroche son 1^{er} trophée

Newcastle a dominé le champion sortant Liverpool (2-1) dimanche en finale de la Coupe de la Ligue, décrochant à Wembley son premier trophée national depuis la Coupe d'Angleterre de 1955, il y a soixante-dix ans.

Dan Burn (45e) et Alexander Isak (52e) ont donné la victoire aux "Magpies" face aux leaders de Premier League, qui ont réduit l'écart en vain (90e+4) par Federico Chiesa, une nouvelle déconvenue cinq jours après leur élimination en Ligue des champions face au Paris Saint-Germain.

ESPAGNE

Le Real Madrid renverse Villarreal grâce à un doublé de Mbappé

Le Real Madrid a repris provisoirement la première place du championnat espagnol de football, en battant le Villarreal samedi (2-1) grâce à un doublé de Kylian Mbappé, mettant ainsi la pression sur ses deux concurrents le FC Barcelone et l'Atlético qui s'affrontent dimanche. Mbappé, clinique devant le but

pour marquer ses 30^e et 31^e réalisations de la saison sur ses deux premières opportunités (17^e, 23^e), a permis au géant espagnol de renverser le sous-marin jaune, qui avait ouvert le score en début de match par son capitaine argentin Juan Foyth sur corner (8e). Avec ce succès acquis dans la douleur, le cham-

ption d'Espagne en titre (1er, 60 points), reprend provisoirement la première place avec trois longueurs d'avance sur le FC Barcelone (2e, 57 points avec deux matches en retard) et quatre sur l'Atlético (3e, 56 points) avant le choc dimanche (21h) au Metropolitan.

APS



ATLETICO CEREZO CALME COURTOIS

Après l'élimination contre le Real Madrid (1-0, 2-4 tab) en Ligue des Champions mercredi, l'Atletico a beaucoup contesté le tir au but refusé à Julian Alvarez. De quoi agacer le gardien merengue Thibaut Courtois qui a évoqué une "victimisation systématique". Son ancien club n'a évidemment pas apprécié, d'où la réponse sèche du président Enrique Cerezo.

"Courtois, ce qu'il doit faire c'est se taire et rester tranquille. Il devrait être reconnaissant d'avoir joué à l'Atletico. C'est un grand gardien mais il doit faire ce qu'il faisait avec nous, c'est-à-dire être un homme et un gentleman", a lâché le dirigeant de l'Atletico devant les médias espagnols.

SIMEONE VOIT DÉJÀ UNE BALLE DE TITRE

Entre son 8e de finale retour de la Ligue des Champions contre l'Atletico (1-0, 2-4 tab) mercredi et sa victoire à Villarreal (1-2) samedi en fin d'après-midi, le Real Madrid n'a même pas eu trois jours de repos. La Maison Blanche a donc poussé un coup de gueule, tout d'abord à travers sa chaîne officielle.

"Le Real Madrid ne jouera plus jamais sans avoir 72 heures de repos. Et pour cela le club demandera le soutien de la FIFA", a prévenu Real Madrid TV. Puis après le match de championnat, c'est Carlo Ancelotti qui s'est chargé de mettre la pression à la Liga.

"C'est la dernière fois que nous jouons avant 72 heures de repos. Nous ne le referons plus jamais. Nous avons demandé deux fois à la Liga de changer l'horaire et il ne s'est rien passé. C'est la dernière fois. Si cela arrive de nouveau ? Nous ne nous présenterons pas", a lâché l'entraîneur merengue.



BALLON D'OR GAVI VOTE PEDRI

Qui succédera à Rodri pour le Ballon d'Or 2025 ? En grande forme cette saison, Ousmane Dembélé et Raphinha marquent énormément de points et semblent avoir dépassé Mohamed Salah dans la course au sacre. Pour le milieu de terrain du FC Barcelone, Gavi (20 ans, 26 apparitions et 2 buts toutes compétitions cette saison), son partenaire Pedri (22 ans, 42 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) mériterait d'être récompensé.

"Pour moi, Pedri mérite de gagner le Ballon d'Or. Je ne sais pas s'il le gagnera, car le football évolue vite, mais ce que Pedri nous offre est exceptionnel. Il est spécial", a salué l'international espagnol dans des propos repris par la presse catalane.

Cette saison plus que jamais, le leader de l'équipe qui remportera la Ligue des Champions aura de fortes chances de terminer à la première place.



JUVENTUS THIAGO MOTTA CONFORTÉ PAR SA DIRECTION

Une semaine après la déroute contre l'Atalanta (0-4), la Juventus a pris une gifle face à la Fiorentina (3-0), dimanche en Serie A. Malgré cette nouvelle débâcle, l'entraîneur de la Vieille Dame, Thiago Motta, a été soutenu par ses dirigeants.

"Nous continuons avec Thiago Motta, nous maintenons notre position. Nous ne pouvons nous sortir de cette situation qu'ensemble. C'est un moment difficile mais nous continuons tous ensemble, notre position ne change pas", a indiqué le directeur sportif du club turinois, Cristiano Giuntoli, pour DAZN.

Après 29 journées, la Juventus occupe la 5e place en Serie A.



REAL MADRID ANCELOTTI MENACE LA LIGA !

Entre son 8e de finale retour de la Ligue des Champions contre l'Atletico (1-0, 2-4 tab) mercredi et sa victoire à Villarreal (1-2) samedi en fin d'après-midi, le Real Madrid n'a même pas eu trois jours de repos. La Maison Blanche a donc poussé un coup de gueule, tout d'abord à travers sa chaîne officielle.

"Le Real Madrid ne jouera plus jamais sans avoir 72 heures de repos. Et pour cela le club demandera le soutien de la FIFA", a prévenu Real Madrid TV. Puis après le match de championnat, c'est Carlo Ancelotti qui s'est chargé de mettre la pression à la Liga.

"C'est la dernière fois que nous jouons avant 72 heures de repos. Nous ne le referons plus jamais. Nous avons demandé deux fois à la Liga de changer l'horaire et il ne s'est rien passé. C'est la dernière fois. Si cela arrive de nouveau ? Nous ne nous présenterons pas", a lâché l'entraîneur merengue.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -
Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

FRANCE

Une députée du parti LFI accuse Retailleau d'être "un fauteur de troubles"

La présidente du groupe parlementaire "La France insoumise", Mathilde Panot a, de nouveau, critiqué avec virulence le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qui multiplie les déclarations haineuses contre l'Algérie, l'accusant d'être "un fauteur de troubles" et lui reprochant aussi de s'"attribuer des prérogatives qui ne lui reviennent pas".

"Notre relation avec le peuple frère algérien n'a pas à servir les intérêts personnels d'un petit fauteur de troubles comme monsieur Retailleau", a dit Mme Panot dimanche sur un plateau d'une chaîne TV française.

"Ne pas censurer le gouvernement Bayrou, c'est laisser l'offensive raciste de Retailleau continuer", assure Mathilde Panot avant de l'accuser de s'octroyer "des prérogatives que la Constitution ne lui donne absolument pas", notamment en matière de politique étrangère.

La députée du Val-de-Marne souligne que Retailleau "n'est ni ministre des Affaires étrangères ni président de la République", et qu'il outrepassé ainsi ses fonctions.

"Monsieur Retailleau est un fauteur de troubles qui ne cesse d'utiliser des expressions comme +Français de papier+, comme +Belles heures de la colonisation+, comme +Régression vers les origines ethniques+...", a-t-elle insisté.

Mathilde Panot affirme que les agissements de Retailleau "risquent d'aggraver les relations franco-algériennes" et appelle à une gestion "par la diplomatie", considérant que "ça ne sert à rien de jouer le rapport de force".

Pour la députée insoumise, "jouer l'escalade à tout-va, bomber le torse, provoquer des blessures chez des millions de nos concitoyens qui sont liés au peuple algérien, au peuple de la Méditerranée, n'aidera en rien".

La présidente du groupe parlementaire LFI avait déjà vigoureusement dénoncé les provocations et les déclarations racistes du ministre de l'Intérieur français contre l'Algérie, le qualifiant de "piètre agitateur".

"Pour qui se prend Bruno Retailleau à vouloir provoquer une tension insupportable pour des millions de Français, qui vivent une relation directe d'affection et de fraternité respectueuse avec le peuple algérien?", avait-elle dénoncé.

Pour rappel, plusieurs voix se sont élevées en France pour critiquer la campagne de désinformation menée par des ministres et responsables français ainsi que par l'extrême droite qui se sont attaqués récemment à l'Algérie.

UNION AFRICAINE

M^{me} Haddadi prend ses fonctions de vice-présidente de la Commission de l'UA

L'ex-ambassadrice d'Algérie à Addis-Abeba et son ancienne représentante permanente auprès de l'Union africaine (UA), Selma Malika Haddadi, a pris ses fonctions, jeudi, en tant que vice-présidente de la Commission de l'UA. Mme Haddadi, qui a pris ses fonctions lors d'une cérémonie au siège de l'organisation à Addis-Abeba, succède à ce poste à la Rwandaise Monique Nsanabaganwa dont le mandat est arrivé à terme.

La diplomate algérienne avait remporté une victoire écrasante contre sa concurrente marocaine pour ce poste avec un total de 33 voix, lors de l'élection organisée à l'occasion du 38^e sommet de l'UA en février. Agée de 47 ans, Mme Haddadi est présentée par ses pairs comme une diplomate aguerrie, qui cumule plus de deux décennies d'expérience en faveur de la paix et de l'unité du continent.

"Nous vous avons connue digne représentante de votre grand pays l'Algérie. Nous connaissons la force de votre engagement et de votre professionnalisme. Nous n'avons pas de doute que vous accomplirez votre mission avec efficacité pour de bons résultats", a déclaré l'ex-président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, à l'adresse de la nouvelle vice-présidente de la Commission, Selma Malika Haddadi, lors de la cérémonie.

En tant que vice-présidente de la Commission de l'UA, Mme Haddadi est appelée à assister le président dans l'exercice de ses fonctions, afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission, et superviser les fonctions administratives et financières.

Elle présidera également la Commission en l'absence du président. Mme Haddadi s'est engagée à recentrer l'action de l'UA autour des objectifs fixés par ses pères fondateurs. Le Djiboutien Mahmoud Ali Youssouf

a pris lui aussi ses nouvelles fonctions de président de la Commission de l'UA lors de cette cérémonie. Il succède à ce poste au Tchadien Moussa Faki Mahamat qui a atteint la limite des deux mandats, fixée par le règlement de l'UA.

Mahmoud Ali Youssouf a été élu par 33 voix, obtenant ainsi la majorité des deux tiers requise lors du sommet annuel de l'organisation panafricaine. Le président de la Commission de l'UA est élu pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois.

Le nouveau président de la Commission de l'UA, issu de la région de l'Afrique de l'Est en vertu du principe de "rotation" interrégional décidé par l'UA, s'était fixé pour mission de renforcer la gouvernance, la démocratie et les capacités institutionnelles de l'UA, de promouvoir la paix et la sécurité et de stimuler le développement économique et social.

La cérémonie a été marquée également par la prestation de serment des quatre commissaires élus, pour un mandat de 4 ans, par la 46^e session ordinaire du Conseil exécutif des ministres des Affaires étrangères de l'UA, tenue en février.

Il s'agit de l'ambassadeur Bankole Adeoye (Nigeria) représentant la région occidentale, qui a été réélu à la tête du département des Affaires politiques, de la Paix et de la Sécurité, de Moses Vilakati (Eswatini, région sud), élu à la tête du département de l'Agriculture, du Développement rural, de l'Economie bleue et de l'Environnement durable, de Lerato Mataboge (Afrique du Sud, région Sud) qui devient la nouvelle commissaire, à la tête du département Infrastructure et Energie, et de Amma Twum-Amoah (Ghana, région orientale), élue à la tête du département de la Santé, des Affaires humanitaires et du Développement social.

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME À MOSCOU

L'Algérie participe à la 31^e édition (ministère)

L'Algérie participera à la 31^e édition du Salon international du Voyage et du Tourisme "MITT Moscou", qui se tiendra dans la capitale russe du 18 au 20 mars, a indiqué lundi un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

"Dans le cadre du programme d'action du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, issu de la stratégie de développement du tourisme à l'horizon 2030, dans son volet lié à la promotion de la destination touristique algérienne, l'Algérie participera, à travers l'Office national du tourisme (ONT), en tant qu'organisme chargé de la promotion touristique, et une délégation d'opérateurs touristiques représentant l'Office national algérien du tourisme (ONAT), le Touring Club d'Algérie, des agences de voyages privées et des artisans, aux activités de la 31^e édition du Salon international du Voyage et du Tourisme (MITT Moscou) qui se tiendra dans la capitale russe (Moscou) du 18 au 20 mars 2025", précise la même source.

Cette participation, ajoutée au communiqué, a pour objectif de mettre en œuvre le programme d'action du secteur visant à promouvoir la destination Algérie au niveau international et à faire connaître les atouts touristiques et culturels du pays, notamment avec les

bonnes relations bilatérales liant l'Algérie et la Russie.

Cet événement se veut "un rendez-vous important" pour le tourisme, permettant aux visiteurs de découvrir les possibilités de vacances, ainsi qu'"une opportunité de nouer des relations d'affaires entre professionnels et opérateurs du monde entier".

Afin de mettre en valeur l'image touristique de l'Algérie et de permettre aux opérateurs de mener à bien leur mission dans les meilleures conditions, un stand d'exposition aménagé et équipé des moyens nécessaires a été mis en place pour mener des opérations de promotion et de commercialisation des produits touristiques.

Le stand a été conçu de manière à mettre en évidence le cachet artistique et architectural algérien, ajoute la même source indiquant qu'il comprend des photos regroupant des tableaux du tourisme saharien, balnéaire et culturel, ainsi que des différents sites archéologiques, outre la mise en place d'écrans de projection pour diffuser des films publicitaires pour promouvoir la destination touristique Algérie, ainsi que des photos et des vidéos des sites archéologiques et des musées en utilisant la technologie 3D.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Nécessité d'une stratégie spécifique pour protéger les mineurs (instance)

Le président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel, M. Samir Bourhil, a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place une stratégie spécifique pour protéger les enfants mineurs utilisant massivement les nouvelles technologies.

M. Bourhil a indiqué dans un entretien à l'APS que "l'utilisation massive des nouvelles technologies par les mineurs expose ces derniers à des risques aussi variés que cette catégorie de population, d'où la nécessité de mettre en œuvre une stratégie spécifique de protection pour protéger l'intérêt de l'enfant", estimant à cet égard qu'il s'agit d'un "défi sociétal majeur".

Rappelant les dispositions de la loi 18-07, le même responsable a insisté sur la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel qui doit se dérouler, a-t-il dit, dans le cadre du "respect de la dignité humaine, de la vie privée, des libertés publiques et ne pas porter atteinte aux droits des personnes, à leur honneur et à leur réputation".

Il a fait savoir, à cet égard, que l'article 16

de la Convention des Nations unies relative aux droits des enfants stipule "qu'aucun enfant ne fera l'objet d'immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes illégales à son honneur et à sa réputation".

Il a relevé également que l'encadrement de l'environnement numérique du mineur "nécessite une attention particulière et un traitement adapté", précisant que la protection des mineurs "exige un second consentement, celui du mineur concerné et celui de la personne responsable (parents ou tuteur légal)".

"Le consentement doit être donné de manière explicite et être libre éclairé".

Par voie de conséquence, une personne de moins de 19 ans fait l'objet, de par la loi, d'une "protection spécifique", a-t-il mentionné.

Selon le président de l'Autorité, "le consentement doit être donné et expressément formulé, d'où l'obligation d'une preuve matérielle, la personne doit disposer du libre choix de donner son consente-

ment ou non. Aussi le consentement doit s'accompagner d'informations pertinentes à même de renforcer la connaissance sur les conditions d'utilisation de leurs données personnelles et sur leurs droits".

En outre, "l'obligation de consentement est indissociable de la nécessité d'informer car c'est un moyen de s'informer sur le traitement et sur le sort des données personnelles après la réalisation de la finalité y afférente à ce traitement", a-t-il soutenu.

S'agissant des axes de renforcement des droits des mineurs, M. Bourhil estime que "la sensibilisation à l'importance des données personnelles, la connaissance des droits et la protection de la vie privée sont essentielles pour un mineur".

Il a relevé aussi que "l'obligation de fournir des informations appropriées est au cœur du système de protection des mineurs, alors l'adhésion ou le consentement dépend principalement de la compréhension du service offert".

Concernant la sensibilisation des parents aux problématiques de protection des données à caractère personnel, M. Bourhil

a mis en avant l'importance de l'information sur "les effets positifs de la participation active et du maintien efficace de l'offre et de la fourniture des technologies et services en ligne qui respectent la dignité des personnes".

Pour ce qui est du volet relatif à la responsabilisation des fournisseurs de services captant les données, il a souligné "le respect des lois et règlements, notamment ceux relatifs à la protection des données personnelles, le développement de moyens techniques pour assurer que l'exigence du consentement est accordée ou autorisée par le tuteur légal ou le développement de moyens fiables de vérification de l'âge, en plus de mettre l'accent sur le principe de la réduction de la collecte des données à caractère personnel lors de la prestation de services".

En somme, "des moyens qui doivent être mis en place pour vérifier l'âge de l'utilisateur, surtout s'il est mineur", conclut le président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel.